

Ю.В. Гуськова

СТИЛИСТИКА ФРАНЦУЗСКОГО ЯЗЫКА

Учебно-методическое пособие

САРАТОВСКИЙ ГОСУДАРСТВЕННЫЙ УНИВЕРСИТЕТ ИМЕНИ Н.Г. ЧЕРНЫШЕВСКОГО

СОДЕРЖАНИЕ

ВВЕДЕНИЕ.....	3
ТЕМАТИЧЕСКИЙ ПЛАН ЗАНЯТИЙ.....	5
Программа курса.....	5
Планы занятий.....	6
ТЕКСТЫ ЛЕКЦИЙ	
Лекция 1. История стилистики французского языка.....	9
Лекция 2. Предмет и методы стилистического исследования. Стилистическое значение.....	13
Лекция 3. Понятие функционального стиля. Понятие нормы.....	17
Лекция 4. Понятие стилистической окраски. Вариативность и синонимия.....	22
Лекция 5. Стилистические особенности произношения.....	25
ЗАДАНИЯ ДЛЯ САМОСТОЯТЕЛЬНОЙ РАБОТЫ	
1. Задание 1. Анализ стилистических особенностей функциональных стилей.....	29
2. Задание 2. Тест по стилистической компетенции Ш. Баллы.....	33
3. Задание 3. Темы для устных сообщений.....	35
4. Вопросы к экзамену.....	35
5. Список рекомендованной литературы.....	36
ПРИЛОЖЕНИЕ	
Ш. Баллы о предмете изучения стилистики.....	37
«Упражнения в стиле» Реймона Кено.....	40
Глоссарий стилистических терминов.....	50

ВВЕДЕНИЕ.

Настоящее учебно-методическое пособие по «Стилистике французского языка» предназначено для студентов высших учебных заведений, обучающихся по программам бакалавриата по направлениям подготовки 45.-3.01 «Филология», профиль «Зарубежная филология» и «Педагогическое образование. Образование в области иностранного языка.»

Стилистика – это лингвистическая дисциплина, изучающая потенциал словарного состава языка, понятие нормы, стилистические средства, принципы выделения и языковые особенности функциональных стилей. В рамках курса стилистики французского языка изучаются особенности стилистического функционирования фонетических, лексических и синтаксических единиц в оригинальных текстах.

В процессе изучения дисциплины формируется представление о национальной специфике использования языковых средств, о национальном своеобразии системы функциональных стилей. Знания и навыки, которые студенты приобретают, изучая стилистику французского языка, необходимы им для полноценного освоения практического курса устной и письменной речи французского языка, а также практического курса устного и письменного перевода. Основная задача - научить сознательно подходить к тексту как целому, рассматривая его в единстве формы и содержания.

По итогам изучения дисциплины студенты должны уметь:

- определять жанрово-стилистическую принадлежность текста;
- выявлять стилистические средства в коммуникативной структуре текста;
- оценивать релевантность их использования в тексте определенного жанра.

В силу малого количества часов, отводимых учебным планом на дисциплину и объемности фактического материала, студенты на первом занятии знакомятся с учебной программой курса и получают список литературы по предмету. Настоящее учебно-методическое пособие разработано для организации самостоятельной подготовки студентов к занятиям.

Виды самостоятельной работы:

1. Подбор аутентичного иллюстративного материала по теме «Стилистические средства французского языка».
2. Анализ текстов разных функциональных стилей (газетной статьи, научной статьи, рекламного текста, контракта, закона) с целью представления развернутой характеристики лексических, синтаксических, морфологических особенностей языкового оформления текста, его коммуникативной структуры.

3. Подготовка сообщений по предложенным темам.

Занятия проходят в форме лекций и семинаров, на которых студенты выступают с устными ответами и короткими сообщениями.

Тематические блоки курса:

1. Предмет, метод, задачи стилистики. История становления и развития стилистики французского языка. Основные направления (описательная, функциональная, сопоставительная, стилистика индивидуальной речи).

2. Понятие нормы и системы норм.

3. Современный французский язык и его стили. Устные стили (стандартный, фамильярный, просторечный) и их особенности (фонетические, синтаксические, грамматические, лексические).

4. Письменные стили (научный, официальный, публицистический)

5. Стил художественной литературы и индивидуальный авторский стиль. Принципы сочетания в нем элементов других стилей.

6. Стилистическая дифференциация лексики. Стилистическое значение синонимов, диалектизмов, неологизмов, устаревших и заимствованных слов, жаргонизмов.

7. Стилистическое значение тропов (метафора, сравнение, олицетворение, метонимия, перифраза, ирония) и фигур речи (повторение, градация, антитеза, оксюморон, риторический вопрос).

ТЕМАТИЧЕСКИЙ ПЛАН ЗАНЯТИЙ

1. Histoire de la stylistique française.
2. L'objet de la stylistique, ses méthodes.
3. Les notions essentielles de la stylistique.
4. Les ressources stylistiques du français parlé.
5. Les styles écrits du français moderne.
6. La langue des belles-lettres.
7. La différenciation stylistique du lexique français.
8. Les tropes et les figures.

ПРОГРАММА КУРСА

1. Histoire de la stylistique française. La rhétorique des Anciens. Conceptions littéraires et linguistiques du XVI-e siècle (Pléiade), du XVIII-e s. (les Lumières), du XIX-e s. (Stendhal, Hugo).

2. Conception stylistique de Charles Bally. Objet de la stylistique. La valeur stylistique. Les critiques de la conception stylistique de Charles Bally (Jules Marouzeau, Marcel Cressot).

3. Le français moderne et ses styles. La langue et le style. Objet de la stylistique. L'influence de la forme de communication / styles écrits et style parlé.

4. Le français parlé, sa phonétique. Accent, liaison. Voyelles, consonnes. Chute du pronom il et de la négation ne.

5. Le français parlé, sa grammaire. Abondance des propositions simples. L'expression des dépendances logiques. Le dialogue. Propositions incomplètes. La syntaxe parlée. La chute de certains termes de proposition. Propositions suspendues. Propositions intercalées. Constructions anacoluthes. L'ordre des mots. Le rôle de l'intonation. Moyens de mise en relief et de l'insistance (la reprise, l'anticipation). La valeur stylistique des parties du discours / article, pronom, substantif, adjectif, verbe.

5. Le français parlé, son lexique. Le lexique familier et populaire. L'expressivité des morphèmes / suffixes diminutifs et péjoratifs, la préfixation. L'abréviation (l'apocope, l'aphérèse),

la reduplication. Le nouveau sens des mots existants. Métaphores, hyperboles, séries phraséologiques. Epithètes hyperboliques, laudatives et dépréciatives. Comparaisons, proverbes, dictons. Euphémismes, la litote (affirmation par négation du contraire), l'antiphrase.

6. Styles écrits du français moderne. La forme de communication déterminant leurs traits communs. Le caractère logique. Conditions du fonctionnement. Tendances principales. Lexique. Syntaxe.

7. Le style officiel. Les genres des textes. Sujets traités. Grammaire et lexique (complexité de la syntaxe, longueur de la phrase, emploi des conjonctions, inversion du sujet, tournures grammaticales archaïques, abondance des termes, modification du sens des mots usuels, formules figées, formules d'introductions et formules finales.

8. Le style scientifique. Le but essentiel de l'ouvrage scientifique. La naissance du style scientifique. La forme de discours. La syntaxe / propositions complexes, l'ordre des mots répondant à l'ordre d'importance des idées. Choix des formes du verbe. Usage particulier du pronom personnel. La terminologie. Termes nouveaux. Lexique à valeur affective.

9. Les styles des journalistes et publicistes. Les genres des textes. Sujets traités. Vocabulaire. Syntaxe. Enumérations, mises en relief, questions posées par l'orateur. Questions intercalées. Termes, mots et locutions à valeur appréciative. Chiffres et dates. Formes des verbes liées à présent.

10. La langue des belles-lettres. Ses fonctions spéciales. La langue comme instrument de peindre la réalité. Les éléments de différents styles à l'intérieur d'un oeuvre littéraire. La fonction de la terminologie spéciale. Les tropes. Le caractère originale de l'expression/ créations individuelles.

11. La différenciation stylistique du lexique français. Deux types de classification du lexique (en fonction de la couleur stylistique et des nuances expressives). Lexique d'un usage général (les parties du discours, privées de la couleur stylistique; la terminologie spéciale). Le caractère affectif éventuel des mots neutres.

12. Lexique à couleur stylistique différenciée. Lexique de la langue parlée — familier et populaire - dans la conversation familière, le langage de la presse, la langue des belles-lettres (pour caractériser un personnage, reproduire sa manière de parler, créer l'effet comique). La neutralisation du lexique.

13. Lexique à couleur stylistique différenciée. Lexique des styles écrits. Les mots appartenants à des terminologies spéciales et leur valeur stylistique dans la conversation courante, les textes littéraires. Mots appartenants aux styles écrits sans avoir la qualité de termes spéciaux (mots livresques).

14. Mots vieillis. Mots historiques et archaïsmes. Leur valeur stylistique et emploi dans les textes littéraires. L'expressivité des archaïsmes. L'enrichissement du vocabulaire. Néologismes. La valeur stylistique des néologismes portant l'empreinte des styles écrits. Les néologismes dans le langage des journalistes et publicistes, dans les textes littéraires.

15. La valeur stylistique des mots de jargons. Jargons professionnels et sociaux. La valeur stylistique des dialectismes.

16. Emprunts aux langues étrangères. L'assimilation des emprunts. Les emprunts dans le langage de la presse, des écrivains. Les synonymes. Synonymes idéographiques et stylistiques. Choix et emploi des synonymes.

17. Les tropes. Généralités . Comparaison imagée.

18. Les tropes. Métaphore. Personnification.

19. Les tropes. Métonymie. PérIPHrase. Ironie.

20. Les figures. Répétition. Constructions parallèles. Gradation. Antithèse et oxymore. Question et apostrophe oratoire.

Планы занятий

L'histoire de la stylistique française

Bibliographie:

1. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Стилистика совр. фр. языка. М., 1970. стр. 7-9.
2. Хованская З.И. Стилистика фр. языка. М., 1984, стр. 29-64.
3. Хрестоматия по фр. стилистике. М., 1986. стр. 6-71.

L'objet de la stylistique, ses méthodes.

Bibliographie:

1. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Стилистика совр. фр. языка. М., 1970. стр. 7-9.
2. Хованская З.И. Стилистика фр. языка. М., 1984, стр. 29-64.
3. Хрестоматия по фр. стилистике. М., 1986. стр. 6-71.

Les notions essentielles de la stylistique.

Plan

1. La notion du style (style fonctionnel).
2. La notion de la norme. Le système des normes du français moderne.
3. La couleur stylistique et ces composants.
4. La notion de la variation. La synonymie.

Bibliographie:

1. Хованская З.И. Цит. соч. стр. 64-219.
2. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Цит. соч. стр. 10-13,122,123.

Les styles de prononciation. Le français parlé.

Plan

1. La norme orthoépique du français et son évolution.
2. Le style soutenu, neutre, familier.

Bibliographie:

1. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Цит. соч. с.14-19.
2. Léon P. Aspects phonostylistiques des niveaux de langue. В кн.: Хрестоматия по французской стилистике. М., 1986.

Les styles fonctionnels du français moderne.

Plan

1. Les critères de la distinction des styles fonctionnels.
2. Les styles écrits
 - a) le style administratif (officiel)
 - b) le style scientifique
 - c) le style des mass média
 - d) le style des belles lettres.

Bibliographie:

1. Морен М.К. Тетеревникова Н.Н. Цит. соч., стр. 10 - 122.
2. Хованская З.И. Цит. соч., стр. 53-55, 189-208.
3. Хрестоматия по французской стилистике. М., 1986, стр. 96-111.

La langue des belles-lettres.

Bibliographie:

1. Морен М.К. Тетеревникова Н.Н. Цит. соч., стр. 115-121
2. Хованская З.И. Цит. соч., стр. 255-371.
3. Хрестоматия по фр. стилистике. М., 1986. стр. 109-111, 111-120.

La différenciation stylistique du lexique français.

Bibliographie:

1. Морен М.К. Тетеревникова Н.Н. Цит. соч., стр. 10 - 122.
2. Хованская З.И. Цит. соч., стр. 53-55, 189-208.

Les tropes et les figures.

Bibliographie:

1. Морен М.К. Тетеревникова Н.Н. Цит. соч., стр. 10 – 122, 172-193.
2. Хованская З.И. Цит. соч., стр. 53-55, 189-208, 255-293.
3. Хрестоматия по французской стилистике. М.: 1981, с. 111-133.

Les caractères stylistiques du vocabulaire.

Plan

1. La classification stylistique du lexique selon la norme de la langue.
2. Les catégories des mots français déterminées par la sphère de leur emploi.
3. La classification du lexique selon la norme littéraire.
4. L'opposition: lexique neutre/lexique coloré.

Bibliographie:

1. Свиридонова В.П. Словарь современной разговорной лексики фр. яз. – Волгоград, 2010.
2. Долинин К.А. Стилистика фр. языка. Л., 1978.
3. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Цит. соч. с.
4. Хованская З.И. Цит. соч., стр. 95-176.
5. Хрестоматия по французской стилистике. М.: 1981.

Les ressources stylistiques de la morphologie.

Plan

1. Les catégories grammaticales du substantif. La détermination.
2. L'adjectif et ses équivalents stylistiques.
3. La valeur stylistique des pronoms.
4. L'emploi stylistique des formes verbales.

Bibliographie:

1. Долинин А.К. Цит. соч.
2. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Цит. соч., с. 19-52.

Les ressources stylistique de la syntaxe.

Plan

1. La variation stylistique au niveau des groupements des mots.
2. La stylistique des propositions interrogatives.
3. Le rôle stylistique de l'inversion.
4. Les particularités de la syntaxe du français parlé.
5. Les propositions émotives.

Bibliographie:

1. Долинин К.А. Цит. соч., стр. 150-229, 242-264.
2. Морен М.К., Тетеревникова Н.И. Цит. соч., стр. 19-32, 229-241.
3. Шигаревская Н.А. Очерки по синтаксису современной французской разговорной речи. Л., 1970.

Лекция 1

Histoire de la stylistique française

Bibliographie:

1. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Стилистика совр. фр. языка. М., 1970. стр. 7-9.
2. Хованская З.И. Стилистика фр. языка. М., 1984, стр. 29-64.
3. Хрестоматия по фр. стилистике. М., 1986. стр. 6-71.

Le terme *stylistique* est un dérivé du mot français « style » venant du latin *stilus*. Ce mot latin avait plusieurs acceptions. Il signifiait d'abord 'poinçon', baguette dont un bout était pointu et l'autre plat, qui servait à écrire sur des tablettes enduites de cire. Du bout pointu on traçait les lettres, du bout plat on les effaçait au besoin. Ainsi cette baguette avait une double fonction : on s'en servait non seulement pour écrire mais aussi pour apporter des corrections dans l'écrit. De là, les autres acceptions du mot *stilus* : « action d'écrire » (nom d'action), « exercice par écrit », enfin « manière d'écrire », « art d'écrire ».

Dans l'Antiquité, cette « manière d'écrire », cet « art d'écrire » fait l'objet d'une étude particulière, la rhétorique. La rhétorique, chez les Anciens, était à la fois un art de l'expression littéraire, un code de règles qui permettait d'apprécier l'art des orateurs et des écrivains. Une des plus connues et remarquables Rhétoriques est celle d'Aristote, IV-e siècle avant J.-C. L'idée principale d'Aristote est que la structure du discours correspond strictement à l'intention du sujet parlant et aux conditions de l'acte communicatif. Aristote soumet à une analyse détaillée la nature sociale et psychologique des communicants, de même que la spécificité de leurs rapports, et explique pourquoi et comment, dans une situation donnée, tel procédé assure un effet voulu : persuader ou dissuader les auditeurs, c'est-à-dire agir sur eux d'une façon ou d'autre. On peut donc trouver chez Aristote les idées de la linguistique communicative.

C'est sous cette forme que cette science a été transmise à travers le Moyen Age – l'époque où le français n'était qu'une multitude de dialectes.

Repérages

842 : Les Serments de Strasbourg - le plus ancien témoignage des langues française et allemande - scellent l'alliance de Charles le Chauve et Louis le Germanique contre Lothaire.

1523 : Le théologien et humaniste Jacques Lefèvre d'Étaples traduit en français le Nouveau Testament.

1539 : Le roi François Ier signe l'ordonnance de Villers-Cotterêts (192 articles), en vertu de laquelle le français remplace le latin pour la rédaction de tous les actes légaux et notariés.

1635 : Le cardinal de Richelieu fonde l'Académie française. La première édition de son dictionnaire remonte à 1694.

On peut dire que la France, comme tous les autres pays de l'Europe, était un pays bilingue – d'une part, une grande masse de population parle la langue vulgaire qui est aussi celle des chefs-d'œuvre de la littérature ancienne (La Chanson de Roland, Le Roman de la rose, etc.); d'autre part, le latin est la langue de l'Eglise, des savants, de l'enseignement, et c'est aussi l'idiome commun qui permet la communication entre les peuples aux dialectes plus ou moins individualisés.

L'extension de l'usage du français est proportionnelle aux progrès de l'administration et de la justice royale dans le pays. L'essor de la langue française et la généralisation de son emploi sont des facteurs déterminants dans la construction de la nation française. L'Ordonnance de Villers-Cotterêts, signée par François I-er en août 1539 a imposé l'emploi du français et non du latin dans tous les documents juridiques. Au **XVI^e** siècle le manifeste des poètes de la Pléiade proclame 10 ans plus tard (1549) l'excellence du français en matière de la poésie pour démontrer ses capacités à devenir une langue poétique. Dans leur Manifeste « Défense et illustration de la langue française » les jeunes poètes appellent à s'inspirer des modèles anciens pour les rivaliser et les surpasser en français. Les poètes formulent leurs conceptions littéraires et linguistiques qui présentent un certain intérêt pour l'évolution de la stylistique française. Ils traitent des problèmes de l'enrichissement du vocabulaire et du choix des moyens d'expression. Ils cherchent enrichir le langage poétique en diversifiant les registres du vocabulaire, ils font des emprunts à la langue française des siècles passés, aux dialectes régionaux, aux langages technique de l'agriculture, de la chasse, de la marine, inventent des néologismes. Ils remplacent les genres qui existent par des nouveaux – l'ode, l'épopée, l'hymne, le discours, le sonnet, en s'inspirant à la littérature ancienne et en faisant leurs propres inventions.

Au **XVII^e**, les gens lettrés, grammairiens, lexicographes, écrivains et poètes discutent, souvent avec passion, les problèmes de la langue et du style. On n'a qu'à rappeler les noms de Vaugelas, de Bouhours, de Malherbe, de Boileau. Les ouvrages de Vaugelas et de Malherbe contiennent des remarques précieuses sur la valeur stylistique des mots et locutions et des tournures grammaticales, sur les différences sémantiques et stylistiques des synonymes. Boileau, poète et théoricien du classicisme français, définit dans son *Art poétique* (1674) les genres littéraires et les procédés d'invention, de disposition et d'élocution propres à chacun de ces genres. En effet, la notion des genres littéraires est inséparable de celle du style ; à chaque genre correspond son style à lui, c'est-à-dire des modes d'expression rigoureusement définis non seulement en ce qui concerne la composition, mais également le vocabulaire, la syntaxe, les figures et les tropes.

Le vif intérêt que le **XVII^e** siècle porte aux problèmes de langue et de style a grandement contribué au développement de la langue littéraire et des conceptions stylistiques. Les plus grands écrivains et philosophes du **XVIII^e** siècle tels que Buffon, d'Alembert, Helvétius, Condillac et autres, se sont aussi prononcés sur les problèmes du style.

C'est surtout le **XVIII^e** siècle qui raffine sur le classement des styles. Si Voltaire distingue, dans son *Dictionnaire philosophique*, le style simple et le relevé, Marmontel le simple, le moyen et le sublime, Ferraud, dans la préface de son *Dictionnaire critique*, distingue les styles «polémique, critique, satirique, badin, plaisant, comique, marotique, burlesque». Mais le même auteur parle d'autre part du «style simple ou de conversation, à ne pas confondre avec le familier qui a un degré de plus d'aisance et de liberté». Le style commence donc à être défini non seulement comme l'ensemble de moyens d'expression conforme à un genre littéraire, mais aussi en rapport avec les circonstances de l'énoncé, le milieu, les conditions de son fonctionnement. La même idée se reflète dans les dictionnaires parus vers la fin du **XVII^e** et au cours du **XVIII^e** siècle. Ainsi, dans le *Dictionnaire de l'Académie française* les mots sont souvent accompagnés de remarques qui précisent leur couleur stylistique, telles que poétique, vieilli, familier, populaire, etc.

Au **XIX^e** siècle ce sont surtout les problèmes de la langue littéraire qui prêtent aux discussions les plus vives. Une guerre acharnée s'engage entre les classiques et les puristes, d'une part, et les écrivains progressistes, réalistes et romantiques, de l'autre. Si les premiers s'appliquent à entraver l'enrichissement de la langue littéraire, à limiter le choix des moyens d'expression par des règles tyranniques, leurs adversaires, avec Stendhal et Hugo à la tête, réclament la liberté du choix des moyens d'expression et tendent à renverser les barrières entre la langue littéraire et la langue courante, livrant la langue littéraire à des réformes novatrices. Le problème de la langue littéraire fut universellement discuté. Une cesse de préoccuper les écrivains, les philosophes et les linguistes de l'époque. Cependant au cours du **XIX^e** siècle, la stylistique ne s'est pas constituée en tant que branche spéciale de la science philologique.

Ce fut l'œuvre du **XX^e** siècle. Si aux siècles précédents les études stylistiques ne portaient guère que sur les belles-lettres et l'art oratoire, les recherches stylistiques du **XX^e** siècle embrassent la langue dans toutes ses formes, parlées et écrites.

En **1909**, Charles Bally, représentant de l'école saussurienne de Genève, publie son *Traité de stylistique française* où il définit dès l'abord l'objet de la stylistique tel qu'il le conçoit : « La stylistique étudie les faits d'expression du langage du point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité ». Ainsi c'est le contenu affectif du langage que Bally considère comme objet de la stylistique. Cependant, l'étude même des faits d'expression ne lui permet pas de se borner à l'analyse de leur valeur affective

et le pousse forcément à tenir compte du côté logique des faits de langage. Bally s'attache exclusivement à l'étude du français tel qu'on le parle, refusant de s'interroger sur l'emploi qu'en font les écrivains, ce qu'il croit à tort être un problème de critique littéraire, et non de recherches stylistiques. On verra qu'un des aspects de la stylistique a, précisément, pour but l'étude de la langue des belles-lettres, du style individuel des écrivains. Comme méthode principale de recherche stylistique, Ch. Bally recommande d'établir les différences des formes susceptibles d'exprimer un même concept, les nuances qui colorent leur signification commune. Adeptes de l'école saussurienne, Ch. Bally refuse d'envisager les phénomènes stylistiques à un point de vue historique. Selon lui, la stylistique est appelée à étudier les faits d'expression dans les cadres d'une seule époque, c'est-à-dire la stylistique est essentiellement synchronique. Mais le savant s'écarte parfois lui-même de ce principe, l'histoire de la langue l'aidant à mieux définir la nature stylistique des faits d'expression de la langue contemporaine. Le premier volume du *Traité* est consacré à l'étude de la valeur stylistique des faits de langue, aux problèmes de la synonymie, de la phraséologie, etc. Le second volume présente un recueil d'exercices sur l'usage des faits d'expression (choix de synonymes, analyse de leur valeur sémantique et stylistique ; choix d'expressions selon le style de l'énoncé : langue parlée familière, style administratif, etc.).

En 1941, Jules Marouzeau, philologue français renommé, a publié un cours sommaire de stylistique française intitulé *Précis de stylistique française*. Nous y trouvons une autre conception de l'objet et des tâches de la stylistique. Selon Marouzeau, cette science est appelée à étudier les principes du choix des faits d'expression en partant du but et des circonstances de l'énoncé. Guidé par ce principe, Marouzeau dresse un inventaire des ressources expressives du français littéraire, accompagné d'exemples tirés de préférence des bons auteurs : emploi des sons, des mots, des catégories grammaticales, construction de la phrase, versification. A cet inventaire Marouzeau ajoute quelques remarques sur les particularités de style propres aux différents genres littéraires (prose et poésie) ainsi que sur les caractères essentiels des styles du français parlé et écrit. Quant à ce dernier problème, Marouzeau y revient en 1950 dans son ouvrage *Aspects du français*, où il traite de la différenciation stylistique du français contemporain.

Au cours du XX^e siècle l'étude stylistique du français, de ses moyens d'expression et de l'étagement de ses styles, ainsi que l'étude de la langue et du style des écrivains fait l'objet d'un nombre d'ouvrages appartenant à la plume des philologues français. Les savants étrangers ont aussi fait leur apport à l'étude stylistique du français. Au début du siècle, Léo Spitzer, philologue autrichien, crée, sous l'influence plus ou moins directe de Karl Vossler, une nouvelle méthode de recherches du style littéraire. Il refuse la division traditionnelle entre l'étude de la langue et celle de la littérature, jetant ainsi un pont entre la linguistique et l'étude stylistique d'une œuvre littéraire. Les adeptes de l'école vosslienne ont fait maintes remarques précieuses sur le style

des œuvres littéraires. Malheureusement, les conclusions qu'ils en tirent sont faussées par leur manière idéaliste de traiter certains problèmes de langue et de style, par l'exagération du rôle de la création individuelle dans l'évolution d'une langue.

Le français, ses ressources stylistiques, la langue et le style des écrivains français n'ont pas été sans éveiller l'intérêt des savants russes. Traités, manuels, articles de revues et thèses nombreuses ont pour sujet les problèmes de la stylistique française. En 1954 la revue «Problèmes de linguistique» invite les philologues à se prononcer sur l'objet et les tâches de la stylistique, sur les rapports entre la stylistique et les autres branches de la philologie, et la méthode de recherches à suivre. De toutes ces recherches se dégagent et se précisent, au cours du XX^e siècle, la définition de l'objet et des tâches de la stylistique ainsi que le principe et les méthodes des recherches en ce domaine.

Лекция 2

L'objet de la stylistique, ses méthodes.

Bibliographie:

1. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Стилистика совр. фр. языка. М., 1970. стр. 7-9.
2. Хованская З.И. Стилистика фр. языка. М., 1984, стр. 29-64.
3. Хрестоматия по фр. стилистике. М., 1986. стр. 6-71.
4. Guiraud P. La stylistique. P., 1967.

En définissant l'objet de la stylistique on peut dire qu'elle étudie le style et le style c'est le choix. Donc, la stylistique s'intéresse au choix que l'on peut opérer à tous les niveaux de la langue: niveau phonétique, lexical, grammatical.

Ex.: niveau phonétique:

je ne sais pas
je n'sais pas
j'sais pas
[chai pas]

niveau lexical:

une giffle (standard) - пощёчина
une claque (fam.) - затрещина
une baffe (pop.) – оплеуха

niveau syntaxique:

Où habite-t-elle? (recherché)
Où est-ce qu'elle habite? (parlé)
Elle habite où? (fam.)

Comparez encore:

C'est où qu'elle habite? (pop.)

Où qu'elle habite? (pop.)

1) **Il est parti en voiture** (standard).

2) **Il a pris la route en automobile** (soutenu).

3) **Il s'est tiré en bagnole** (fam.).

D'autres exemples encore :

1. **Permettez-moi, chère Madame, de vous présenter Mme Galliot.** (soutenu)

2. **Permettez-moi de vous présenter ma femme.** (standard).

3. **Vous connaissez pas ma bourgeoise?** (fam.).

4. Avec un geste désinvolte du pouce par-dessus l'épaule: **Ça, c'est ma régulière!** (pop.)

1. **Puis-je espérer, Mademoiselle, que vous me ferez l'honneur de m'accorder la prochaine valse ?** (soutenu)

2. **Hé! La Juliette ? Tu viens en suer une ?** (pop.)

1. **Je m'en souviens (banal)**

2. **Je me le rappelle (pédant)**

3. **Il m'en souvient (poétique)**

4. **Je m'en rappelle (vulgaire)**

5. Sous le pont Mirabeau coule la Seine

Et nos amours.

Faut-il qu'il m'en souviennne ?

La joie venait toujours après la peine

Vienne la nuit, sonne l'heure,

Les jours s'en vont, je demeure. (Apollinaire)

Chaque fois que nous parlons, nous devons opérer un choix dans le matériel que nous offre le système général de la langue. Jules Marouzeau écrit: «Le style est l'attitude que prend l'usager écrivant ou parlant vis-à-vis du matériel que la langue lui fournit».

Les facteurs dont dépend le choix des moyens langagiers sont nombreux: c'est le niveau culturel du sujet parlant, son origine sociale, son état psychologique, ce sont les conditions dans lesquelles se déroule la communication, etc.

Ainsi, la phrase **Où que tu vas?** est typique pour les personnes mal instruites. Elle est considérée comme populaire (= просторечный). Le passé simple sera déplacé dans le langage parlé, tandis qu'on ne saurait s'en passer dans une œuvre littéraire. Le verbe **mourir** est le mot neutre. Il reflète d'une manière objective le fait correspondant de la réalité et peut s'employer dans n'importe quel acte communicatif. Son synonyme **décéder** se rencontre dans une sphère beaucoup plus limitée. C'est un terme officiel, administratif qui est employé dans des actes juridiques, dans un nécrologue. Par contre, les termes **calancher**, **clamcer**, **crever** sont traités comme populaires, grossiers. Une nuance opposée est observée dans les mots **disparaître**, **s'éteindre**, **partir** qui peuvent fonctionner comme synonymes du verbe **mourir**. Ces termes

évoquent dans notre esprit une atmosphère élevée, solennelle. Employés métaphoriquement, ces verbes désignent le fait de la mort d'une manière euphémique.

[À côté des synonymes stylistiques le verbe mourir possède des synonymes idéographiques, sémantiques comme par exemple, périr, tomber qui sont étudiés par la lexicologie. Citons également les synonymes stylistiques du verbe russe умереть: скончаться, умереть, окочуриться, скапуститься, скопытиться, подохнуть, околеть, загнуться, почить, сыграть в ящик, дать дуба, отдать концы, отправиться на тот свет, приказать долго жить и т.д.]

De ce qui précède on peut tirer cette conclusion que la stylistique étudie le choix, la variation des moyens linguistiques provoqués par des facteurs sociaux, psychologiques, communicatifs. Elle s'intéresse à la couleur stylistique des variantes étudiées, à leur fonction stylistique dans le discours. La stylistique (la linguostylistique à la différence de la stylistique littéraire) s'occupe de deux problèmes essentiels: 1) l'étude des ressources stylistiques d'une langue, 2) l'étude des styles fonctionnels.

L'étude des ressources stylistiques est le domaine traditionnel de la stylistique qui s'appuie sur les notions de couleur stylistique, de norme, de variation. A chaque niveau de la langue, comme nous l'avons démontré plus haut, il existe plusieurs formes, plusieurs variantes entre lesquelles on peut choisir. Ces variantes diffèrent par leur couleur stylistique (neutre, familier, populaire, argotique, etc), s'emploient dans des conditions bien déterminées étant déplacées dans d'autres situations.

Le deuxième problème de la linguostylistique celui des styles fonctionnels est relativement nouveau pour la stylistique. Il soulève beaucoup de controverses surtout parmi les stylisticiens français qui utilisent une terminologie assez hétérogène pour désigner ce domaine de recherches stylistiques: niveau de langue, stratégie discursive, étage, registre, dialecte fonctionnel, etc.

La stylistique fonctionnelle étudie le fonctionnement du langage dans les différentes sphères de la communication qui correspondent à telle ou telle autre activité de l'homme. Dans le code écrit on distingue: style officiel (administratif), scientifique, des mass média, des belles lettres; dans le code oral: style familier, populaire, argotique.

La stylistique est étroitement liée avec les autres sciences linguistiques. Sans l'appui de la grammaire, de la phonétique, de la lexicologie, etc. qui lui fournissent des données exactes sur le système de la langue elle ne saurait obtenir de bons résultats. A la différence des autres sciences linguistiques, la stylistique n'a pas de niveau spécial. Elle s'intéresse, comme il a été déjà noté, au fonctionnement des différentes unités linguistiques à tous les niveaux de la langue, à leur aptitude de satisfaire aux besoins de la communication, à leur couleur et fonctions stylistiques. Si la grammaire ou la phonétique nous enseignent de parler correctement, sans fautes, la stylistique nous apprend à nous exprimer bien, à adapter notre langage aux conditions de la communication.

La stylistique est également liée à l'histoire de la langue puisque la couleur stylistique des formes linguistiques change avec l'évolution de la langue et tous les styles fonctionnels ont subi une longue évolution au cours des siècles.

En outre la stylistique se trouve en contact avec de telles disciplines non linguistiques comme la psychologie ou la sociologie puisqu'elle s'intéresse aux effets produits par le langage sous l'influence des facteurs affectifs ou à la différenciation sociale de la langue nationale.

Comme toute autre science la stylistique dispose de toute une série de méthodes qui lui permettent de procéder à l'analyse des faits d'expression.

En premier lieu c'est *la méthode de comparaison* qui est l'une des plus universelles. La comparaison est l'essence de l'analyse stylistique. Grâce à cette méthode on arrive à déterminer les différentes nuances stylistiques que possèdent les variantes dégagées à tel ou tel autre niveau de la langue. Cette méthode s'applique également avec fruit à l'étude stylistique comparée de deux ou de plusieurs langues.

La méthode de comparaison est souvent accompagnée de *la méthode de substitution*, qui consiste à remplacer un des éléments du contexte donné par un autre élément pour établir l'équivalence ou la différence stylistique entre les unités.

Ex. **Membre de l'Académie royale de Belgique et de l'Académie Goncourt, grand-officier de la Légion d'Honneur, Colette s'éteint en pleine gloire le 3 août 1954.**

En substituant au verbe **s'éteindre** dans cet exemple les verbes **mourir**, **partir**, **crever** etc. nous arrivons à préciser les nuances décrites plus haut.

La méthode suivante est *la méthode distributive* qui suppose la nécessité d'analyser les éléments du contexte qui peuvent accompagner le mot en question (ou une autre forme étudiée). Ainsi pour comprendre la différence stylistique entre les mots **bête** et **animal** il est très utile d'étudier les contextes typiques pour chacun de ces termes: **l'amour des bêtes, une sale bête, pauvre bête, brave bête; animaux domestiques, sauvages, la classification des animaux, animaux disparus**, etc. L'analyse de ces contextes montre que la valeur de **bête** est plus affective que la valeur de **animal** qui est neutre.

Une des méthodes les plus répandues dans les recherches stylistiques est *la méthode statistique*. Elle consiste à déterminer la fréquence d'un mot ou d'une autre forme linguistique dans tel ou tel contexte, dans tel ou tel style fonctionnel, chez tel ou tel auteur. Souvent c'est l'emploi plus ou moins généralisé d'une expression par telle ou telle catégorie d'usagers qui crée sa valeur stylistique.

Ainsi, les mots **azur**, **firmament** sont traités comme poétiques puisqu'ils se rencontrent plus souvent dans la poésie, beaucoup plus souvent chez les poètes que

chez les prosateurs. Les adjectifs de relation du type **présidentiel, ministériel** sont caractéristiques surtout pour le langage des journalistes, etc. On peut constater avec Pierre Guiraud que «la statistique est un des instruments les plus efficaces dans l'étude du style».

Enfin on peut mentionner **la méthode componentielle ou sémique** qui commence à pénétrer ces derniers temps dans les recherches stylistiques.

Comme on a vu plus haut, toutes ces méthodes (et d'autres encore) ne sont pas appliquées isolément mais s'accompagnent et se complètent les unes les autres.

En guise de conclusion on peut dire que la stylistique moderne s'occupe de deux grands problèmes. D'une part, elle étudie les ressources stylistiques d'une langue nationale à tous ses niveaux et, d'autre part, elle s'intéresse au fonctionnement du langage dans les différentes sphères de l'activité humaine, c'est-à-dire aux différents styles fonctionnels. La stylistique est liée à toutes les sciences linguistiques et à certaines sciences non linguistiques et dispose de toute une série de méthodes permettant de procéder à l'analyse stylistique des faits d'expression.

Лекция 3

La notion du style (style fonctionnel).

La notion de la norme. Le système des normes du français moderne.

Bibliographie:

1. Хованская З.И. Цит. соч. стр. 64-219.
2. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Цит. соч. стр. 10-13,122,123.

La notion du style (style fonctionnel).

Les notions essentielles de la stylistique sont la notion du style, de la norme, de la couleur stylistique, de la synonymie, de la variation.

La notion du style est propre non seulement à la stylistique de quoi témoignent les expressions suivantes: style énergique, style militaire, meubles de style anglais, des robes dans le style de Second Empire, style d'un courrier, etc. Ce qui est commun à tous ces emplois du mot *style* c'est qu'il est toujours lié à l'homme et d'autre part au choix. Dans chaque cas l'homme choisit tel ou tel mode de s'habiller, telle ou telle manière de se conduire, telle ou telle façon de parler. Utilisant une même langue (le français, le russe, l'anglais, etc.) nous en faisons un emploi différent dans des circonstances différentes. «Le style,- écrit J.Marouzeau - revêt des aspects différents

suisant qu'on parle ou qu'on écrit, qu'on s'adresse à des intimes ou à un public, qu'on est ignorant ou cultivé, suisant qu'on vise à la simplicité ou à l'artifice, qu'on s'accomode de la onotonie ou qu'on recherche la variété, qu'on imite ou qu'on veut être original, qu'on a un tour d'esprit analytique ou synthétique, intellectuel ou affectif, concret ou abstrait, conservateur ou novateur. Les vers ne se disent pas comme la prose, une tragédie ne se débite pas comme une comédie, ni un discours académique comme une simple causerie». (Précis de stylistique française, p. 14).

La langue nous offre des possibilités immenses pour varier notre discours, pour le rendre plus adéquat, plus conforme aux besoins de la communication, aux circonstances données, aux normes correspondantes. Le langage d'une personne exprime non seulement ses pensées. Les moyens phonétiques, lexicaux, grammaticaux choisis par le locuteur traduisent aussi ses sentiments, son humeur, son intelligence, sa culture, ses rapports avec l'auditeur.

Comparons les phrases suivantes:

Le pain!

Passe-moi le pain!

Passez-moi le pain, s'il vous plaît.

Voudriez-vous me passer le pain.

Auriez-vous la bonté de me passer le pain, s'il vous plaît.

Oserai-je vous prier d'avoir l'obligeance de me passer le pain. (пример

К. Долинина, стр. 19)

[Cf.: « Madame, ce m'est une gloire si grande de me voir assez fortuné pour être si heureux que d'avoir le bonheur, que vous ayez eu la bonté de m'accorder la grâce de me faire l'honneur de m'honorer de la faveur de votre présence. (Molière)]

Si la première phrase de cet exemple représente un ordre adressé à un inférieur, la dernière phrase est pleine d'une politesse exagérée et même de servilité.

Dans l'antiquité il était déjà question de composer son discours non seulement selon les règles grammaticales mais aussi de sorte qu'il soit capable de correspondre aux circonstances et au but de la communication. Les stylisticiens ou, plus précisément, les rhéteurs antiques (la stylistique comme science est née au début de XX siècle) distinguaient déjà trois styles: le simple, le tempéré, le sublime. Nous retrouvons cette classification un peu modifiée en France au XVIII siècle. L'Académie française distingue les styles suivants: style élevé (tragédies classiques, odes) style moderne (romans, nouvelles) style simple (comédies, farces, fables) Les sphères du fonctionnement de la langue dans la société moderne se sont sensiblement élargies et le nombre de styles, de styles fonctionnels a augmenté. L'existence d'un riche système des styles fonctionnels est caractéristique pour les langues littéraires développées qui remplissent diverses fonctions sociales dans la vie d'une nation.

Le style fonctionnel c'est un système de faits d'expression, qui résulte du choix du sujet parlant ou écrivant en fonction de la sphère communicative et des circonstances données. [Quand les moyens choisis ne sont pas conformes à la situation donnée cela ne reste pas inaperçu par les interlocuteurs.

(Cf.: Жена рассказывает вернувшемуся с работы мужу, чем она занималась: «Я ускоренными темпами обеспечила восстановление надлежащего порядка на жилой площади, а также в предназначенном для приготовления пищи подсобном помещении общего пользования. В последующий период времени мною было организовано посещение торговой точки с целью приобретения необходимых продовольственных товаров.»).

La notion de la norme. Le système des normes du français moderne.

Une autre notion fondamentale de la stylistique est la notion de la norme. La norme est un mode habituel de parler adopté par une collectivité donnée. C'est un standard, un modèle de la communication. Dans chaque langue il existe tout un système de normes qui doit constituer la base de l'analyse stylistique. Le système de normes du français moderne comprend: la norme de la langue, la norme littéraire, la norme interne d'un style fonctionnel, la norme neutre, la norme communicative. (voir: Хованская З.И. цит. соч. стр. 64 и сл.).

La norme de la langue.

C'est l'aspect historique de l'évolution d'une langue qui régit l'élaboration de cette norme. Sont conformes à la norme de la langue tous les faits du système linguistique dans une période donnée. Sont condamnés par cette norme les formes linguistiques tombées en désuétude ou bien des néologismes qui ne sont encore pas adoptés par le système de la langue. Comme la langue évolue constamment la norme de la langue ne reste pas la même pour toutes les étapes de cette évolution. Elle est continuellement revue, précisée, complétée.

Ex.: Au XIX siècle le verbe **partir** devait s'employer seulement avec la préposition **pour**: **partir pour l'Italie, pour la campagne**, etc. La norme du français moderne ne connaît plus de pareilles restrictions et le verbe **partir** peut s'employer avec plusieurs autres prépositions: **partir au front, en voyage, pour l'Amérique**.

[В русском языке в XIX в. было нормой ударение *дарит, варит, дружит*. Согласно сегодняшней норме ударение падает на корень *дарит, варит, дружит*. Исключение *звонит*.]

De cette façon tout ce qui est largement employé dans la langue moderne (y compris les expressions populaires, grossières ou vulgaires comme **salaud, dégueulasse**, etc.) est conforme à la norme de la langue.

La norme littéraire.

Cette norme apporte beaucoup plus de restrictions dans le fonctionnement de la langue que la norme précédente. Il s'agit cette fois de la langue littéraire, c'est-à-dire du meilleur modèle de la langue nationale. La norme littéraire est propagée par la radio, la

télévision, la presse. N'est pas conforme à cette norme le langage populaire qui abonde en expressions grossières, de toute sorte, en vulgarismes, en formes incorrectes.

[La norme littéraire n'est pas respectée par ex. dans les phrases suivantes:

Qu'est que ce double mètre? (= qui est cet homme de grande taille?)

Attaque-moi sur le fil vers dix plombs. (= téléphonemoi vers dix heures.)

(Примеры З.И.Хованской. Цит. соч., стр. 74)]

Il importe de souligner que la notion de la langue littéraire ne coïncide pas avec la notion de la langue des belles-lettres. La langue de la littérature, des écrivains est un phénomène beaucoup plus large que la langue littéraire. Les écrivains peuvent pour des raisons esthétique, pour mieux peindre leurs personnages employer dans leurs oeuvres le lexique qui n'est pas conforme à la norme littéraire c'est-à-dire des mots populaires et même argotiques. La norme littéraire n'est pas fixée une fois pour toutes.

*[Comme la norme précédente elle évolue. Comme exemple de cette évolution on peut citer le mot **mousse** qui avait autrefois une signification vulgaire (excrément). Aujourd'hui **mousse** a perdu sa nuance négative et s'emploie dans le français littéraire. (Хованская З.И. стр. 31)]*

La norme interne d'un style fonctionnel et d'un type de texte.

Toute variété fonctionnelle de la langue, que ce soit en communication écrite ou en communication orale, implique l'existence d'une norme interne qui résume les traits caractéristiques de ce mode d'expression et le distingue des autres styles langagiers. *[Cette norme impose plus de restrictions au choix et à la mise en oeuvre des moyens d'expression que la norme de la langue et, même, la norme littéraire. C'est ainsi que tous les styles écrits (style administratif, style scientifique, style des mass-média, style des oeuvres littéraires) sont conformes à la norme littéraire, ce qui constitue leur trait commun. Mais chacun de ces styles est régi en plus, par sa norme interne qui le distingue des autres styles écrits.]*

Voyons de ce point de vue un titre de journal: **Les Palestiniens, très jeunes**

en tête, manifestent. L'armée israélienne tire: un mort, des blessés. Ce titre est composé, selon Chovanskaïa, conformément à la norme interne du style de la presse. Il paraîtrait étrange et déplacé dans une oeuvre littéraire ou dans un ouvrage scientifique, car il s'écarte de leurs normes internes. Non seulement un style langagier dans son ensemble, mais aussi ses genres, ses types de textes sont régis par une norme interne propre à chacun d'eux. C'est ainsi que dans le style de la presse des genres différents (article de fond, éditorial, communiqué, commentaire politique, faits divers, pamphlets, etc.) présentent tous leurs normes internes qui ne se confondent pas, tout en se recoupant partiellement. En communication orale les normes internes sont différenciées tout d'abord selon leur conformité ou non conformité à la norme littéraire. Si le style familier ne s'écarte pas de la norme littéraire, le langage populaire dans son ensemble et l'argot s'y opposent, se trouvant au-delà de cette norme. Divers types de relations entre les normes internes (inclusion, exclusion, croisement) maintiennent et développent la richesse stylistique d'une langue nationale dont l'unité est assurée par la norme littéraire.

La norme neutre.

Elle est représentée par un «mode d'expression neutre» qu'on trouve dans la pratique langagière sous forme d'éléments privés de toute valeur stylistique. La norme neutre est la plus étroite. Elle est aussi la plus conventionnelle et se rapproche le plus d'une abstraction scientifique. Cette norme sert de point de départ pour révéler et étudier les moyens d'expression stylistiquement marqués. C'est ainsi que l'analyse de la série synonymique **bagnole, guimbarde, tacot, chignole** etc. devient possible grâce au terme d'identification **voiture** appartenant à la norme neutre.

La norme communicative.

C'est la norme la plus large: elle est représentée par un mode d'expression accessible aux interlocuteurs. C'est la perception adéquate du discours en communication qui sert ici de critère de normativité. Tout élément linguistique, tout mode d'expression sera conforme à la norme communicative à condition d'être intelligibles, c'est-à-dire d'être interprétés par le destinataire en conformité avec l'intention du sujet parlant.

[Par ex. John s'est fait nationaliser français contient une faute lexicale

(nationaliser/naturaliser) et viole la norme de la langue. Cependant, comme le fait remarquer R. Martin, cet énoncé est intelligible à tout le monde et donc il est conforme à la norme communicative. Cette norme n'est pas observée dans des expressions absurdes, comme Les idée vertes dorment furieusement. Il s'agit dans ce cas de déformations logico-référentielles.

Dans d'autres cas les violations de la norme communicative sont dues aux transgressions de certaines règles psychologiques de la parole: Le rat que le chat que le chien a mordu a poursuivi a pris la fuite.]

En guise de conclusion il faut souligner que la catégorie de la norme doit être conçue non comme un seul standard, figé et extrêmement astreignant, mais comme un système de normes indépendantes. Transgressant une des normes le fait de style reste en même temps conforme aux autres normes. La déviation d'une norme ne doit être considérée comme une violation de langage. S'écartant d'une ou de plusieurs normes telle expression peut rester conforme à toutes les autres normes. La prise en compte d'un système de normes et non d'une seule norme rigide et archaïsante est une condition obligatoire de toute recherche stylistique. Elle permet d'éviter une interprétation simpliste, parce que trop étroite, des phénomènes stylistiques, de saisir leur rôle dans les rapports dialectiques du général et de l'individuel en langage.

Lекция 4

La couleur stylistique et ces composantes.

La notion de la variation. La synonymie.

Bibliographie:

1. Хованская З.И. Цит. соч. стр. 64-219.
2. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Цит. соч. стр. 10-13,122,123.

La notion de la couleur stylistique.

La couleur stylistique contient trois composantes: axiologique (affective), imagée et symbolique.

I. La composante axiologique (affective).

Il est important d'opposer l'axiologie (l'appréciation) affective et rationnelle. Bien que les mots **peur, joie, amour, haine, amitié** etc. se rapportent au domaine notionnel des émotions, sentiments ils peuvent s'actualiser sans exprimer ni provoquer chez le destinataire de phénomènes affectifs.

Pour dégager un caractère axiologique affectif dans la sémantique du mot, il faut définir le degré de son intensité et de son importance informative dans la structure de la signification lexicale.

Dans les mots **soûlard, pochard, soiffard, vachard, rossard** les caractères axiologiques jouent un rôle prépondérant au niveau différentiel, ce qui n'est pas le cas des mots **ivrogne, méchant, cruel**.

Il s'agit donc dans le premier cas d'appréciation affective, dans le second d'appréciation rationnelle.

On observe la même différence dans les paires de mot suivants:

paresseux - feignant, flemmard;

peureux - dégonflé, foireux, trouillard.

Dans **paresseux** et **peureux** l'appréciation est rationnelle et porte un caractère très général ce qui en fait des dénominations neutres. Leurs synonymes cités expriment l'appréciation affective et représentent les variantes stylistiques. L'appréciation affective est due à l'intensité de la qualité et à sa dépréciation contenues dans les mots cités. Ces deux composantes sont, en plus, accentuées par la marque familière ou populaire de ces synonymes et par leur forme interne apportant une composante imagée. On peut donc conclure que des deux composantes axiologiques - rationnelle et affective - seule la dernière fait partie de la valeur stylistique.

L'axiologie affective se combine généralement avec une composante imagée et/ou une composante symbolique.

II. La composante imagée.

Le caractère imagé d'une dénomination est toujours associé à sa forme interne. La forme interne est une composante imagée mise à la base de la dénomination et saisie comme telle par les usagers de la langue en raison de la spécificité formelle et sémantique du mot assurant ses rapports avec l'unité motivante. L'intensité avec laquelle se manifeste la composante imagée de la forme interne dépend du degré de son incompatibilité logique avec le noyau conceptuel de la signification. Plus cette incompatibilité est évidente, plus l'image est vive. Comparons trois dénominations populaires de l'agent de police: **cogne**, **hirondelle**, **vache à roulettes**.

Dans le mot **cogne** la composante imagée (cogner pop. - battre, rosser) n'est pas en contradiction logique avec son noyau conceptuel: les fonctions officielles d'un agent de police n'excluent pas l'application de la force physique. Voilà pourquoi la composante imagée se manifeste ici avec peu d'intensité. C'est l'affectivité et la dépréciation qui jouent le rôle principale dans cette dénomination. Dans le cas de **hirondelle**, **vache à roulettes** la composante imagée se manifeste avec beaucoup plus d'intensité parce que l'image d'une hirondelle et celle d'une vache se mettent en contradiction avec le noyau conceptuel de la signification de ces termes. Voilà pourquoi c'est l'image, et non la composante axiologique, qui prédomine dans la sémantique de ces noms.

L'image initiale qu'on trouve à l'origine de ces dénominations ajoute à leur sémantique des sèmes supplémentaires qui participent aussi à l'identification de l'objet: «rapidité du déplacement», «caractère inattendu de l'apparition» dans l'**hirondelle**; «mode de déplacement et aspect extérieur comique» dans **vache à roulettes** (cf. **agent cycliste** qui est neutre).

Dans tous les cas la composante imagée se combine dans la forme interne avec une composante axiologique. Tandis que la composante axiologique peut exister sans image, indépendamment de la forme interne. Dans ce cas elle s'appuie sur la troisième composante de la valeur (couleur) stylistique - sur la marque symbolique.

III. La composante symbolique

La composante symbolique est un sème «signalétique» indiquant les conditions situationnelles d'emploi des unités lexicales qu'elle marque et s'associant à une composante axiologique dans leur structure sémique. Cette notion correspond à celle des effets par évocation de Ch. Bally.

Seules les unités lexicales neutres, employées dans toutes les sphères communicatives sont privées de sème signalétique. Tous les autres types du lexique contiennent cette composante qui précise la sphère et les conditions communicatives dans lesquelles ce lexique est généralement employé. Il s'ensuit

que sa fonction est non seulement symbolique mais aussi régulatrice, car cette marque dicte, pour ainsi dire, certaines règles d'emploi du lexique.

La composante symbolique est saisie par les usagers grâce à l'opposition des mots neutres aux mots stylistiquement marqués: **enfant - môme**, **mourir - décéder**, etc.

La composante symbolique se réalise à travers une des deux composantes précédentes ou toutes les deux dont elle a besoin pour subsister. Elle est de nature plus générale et se situe presque toujours au niveau catégoriel de la structure sémantique. Elle n'est presque jamais la composante dominante. Les composantes de la valeur stylistique sont enregistrées dans les dictionnaires de la langue française:

composante axiologique: iron. - ironique, pej. - péjoratif, plaisant (шутливое),
ou encore: terme de tendresse, laudatif etc.;

composante imagée: fig. - figuré;

composante symbolique: cour. - courant, fam. - familier, pop. - populaire,
vulg. - vulgaire, arg. - argotique, enfant. - enfantin, poét. - poétique, litter. -
littéraire, admin. - administratif, techn. - technique, sc. - scientifique.

La notion de la variation. La synonymie

Le style repose sur le choix conscient des moyens d'expression. Selon le stylisticien français F. Deloffre «Le fondement de la théorie de l'expressivité est la notion de choix. C'est pourquoi il nous est presque impossible de «faire du style» dans une langue dont nous n'avons que des notions sommaires». (

Il existe deux sortes de synonymie: synonymes idéographiques et synonymes stylistiques. Les premiers se distinguent par des nuances de sens (**mourir, périr, tomber**) et font l'objet de la lexicologie. Les seconds diffèrent par leur couleur stylistique ayant une même valeur lexicale (**mourir, trépasser, décéder, crever; lit, grabat, plumard, pucier, pieu**). Les synonymes stylistiques constituent un paradigme stylistique qui comprend, à côté d'un terme neutre, des lexèmes à effets stylistiques variés.

D'autres exemples :

Synonymes idéogr. : regarder, dévisager, contempler, fixer, observer, examiner, consulter

(**dévisager** - уставиться на, разглядывать = Regarder (qqn) avec attention, avec insistance. ⇒

fixer. ; contempler - созерцать, рассматривать = Regarder avec attention.; **consulter** -

Regarder (qqch.) pour y chercher des éclaircissements, des explications, des renseignements, des

indices. Consulter un manuel, un traité, un dictionnaire; **toiser** – смерить взглядом = Regarder avec défi, ou plus souvent, avec dédain, mépris. « elle le couvrit de son mépris en le toisant des pieds à la tête » (Balzac))

Synonymes stylistiques :

regarder (neutre), viser, gaffer

(**viser** - прост. Глядеть = Très fam. Regarder. « Vise la gueule du cuisto - воен. повар,

кашевар » (Dorgelès); **gaffer** = смотреть, наблюдать = Fam. Regarder attentivement. ⇒

zieuter. Gaffe un peu la fille! ⇒ **viser .; zieuter** =смотреть, глазеть VAR. zyeuter Fam. Jeter

un coup d'oeil pour observer (qqch., qqn). ⇒ regarder; lorgner, reluquer. « La môme en tient

[...]

Zieute-la. Tu t'rends compte » (Carco); **reluquer** - поглядывать с любопытством, пялить глаза = Fam. Regarder du coin de l'oeil, avec intérêt et curiosité. ⇒ lorgner. Reluquer les filles. « Il la reluqua : — Vous êtes bien nippée- одеты » (Dabit); **bigler** - поглядывать искоса, **loucher** - коситься, ⇒ fam. **bigler** (cf. fam. Avoir un oeil* qui joue au billard et l'autre qui compte les points; un oeil qui dit merde à l'autre; les yeux qui se croisent les bras). Loucher légèrement (cf. fam. Avoir une coquetterie dans l'oeil). 2♦ Loc. fam. ◇ (1896) =Loucher sur, vers : jeter des regards pleins de désir, de convoitise sur (qqn ou qqch.). ⇒ guigner, lorgner. « Respellière louchait sur le buffet » (Aragon).

Il est à noter que la notion de la variation est plus large que celle de la synonymie. Les mots synonymiques appartiennent à une même partie du discours. Pourtant pour exprimer une même idée on peut utiliser non seulement les mots de la même partie du discours mais des formes très variées: **j'accepte, je veux bien, je ne dis pas non, d'accord** etc.

Ce phénomène qui déborde les cadres de la synonymie présente un intérêt indiscutable pour la stylistique puisqu'il s'agit toujours des variantes entre lesquelles on peut opérer un choix.

De cette façon on peut conclure que la stylistique comme toute autre science a élaboré au cours de son évolution son propre systèmes de notions dont les plus importantes sont: la notion du style, de la norme, de la couleur stylistique, de la variation. Ses notion sont souvent traitées différemment par divers stylisticiens.

Лекция 5

Les styles de prononciation

Plan

1. La norme orthoépique du français et son évolution.
2. Les différentes classifications des styles de prononciation.
3. Les particularités du style recherché.
4. Le style moyen.
5. Le style familier.

Bibliographie:

1. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Цит. соч.
2. Léon P. Aspects phonostylistiques des niveaux de langue. В кн.: Хрестоматия по французской стилистике. М., 1986.

Chaque langue a sa propre norme orthoépique, c'est-à-dire l'ensemble des règles de la prononciation correcte. Cette norme n'est pas fixée une fois pour toutes, remarque qui est très importante surtout pour le français moderne qui, comme le souligne A. Sauvageot, «est en pleine évolution phonétique». (Français écrit, français parlé, p. 153.)

Les plus grands changements sont observés dans le système vocalique. Ainsi, la différence entre le [ɑ] postérieur et le [a] antérieur s'efface aujourd'hui. Le [ɑ] postérieur disparaît peu à peu et devient plus antérieur de façon que les Français ne font plus de différence entre les mots **patte/pâte, tache/tâche, rat/ras, pale/pâle, moi/mois** etc. La neutralisation de cette opposition est confirmée par différentes enquêtes.

L'opposition entre le [o] fermé et le [ɔ] ouvert se maintient seulement dans la position accentuée et disparaît dans les syllabes inaccentuées.

Dans le système consonantique on observe la tendance à prononcer les mots du type **million** [lj] et **milliard** [lj] comme [mijð], [mijar]. La consonne [j] est presque partout remplacé par le groupe consonantique [nj]: **vignoble, montagnard**.

On pourrait multiplier ces exemples qui posent le problème suivant: qu'est-ce qui doit être considéré aujourd'hui comme norme orthoépique? Cette norme existe-t-elle? Qui établit cette norme?

L'existence d'une norme n'exclut pas la possibilité des variantes dans la prononciation.

D'autant plus que, tout en souffrant certaines variantes, la norme connaît des limites qu'il est interdit de franchir. Ainsi la prononciation du mot **obscur** comme **o(b)scur** ou **se(p)tembre** au lieu de **septembre** est sévèrement blâmée par les règles de la prononciation. De même la prononciation **a(v)oir, meub(l)e, rhumatis(m)e** est traitée comme incorrecte et vulgaire.

Par contre les variantes **peut-être** et [ptɛt] sont toutes les deux admises par la norme. On peut dire la même chose de **puis/p(u)is, il y a/[ja]** etc.

L'existence des variantes phonétiques conformes à la norme orthoépique conduit les phonéticiens à la nécessité de les classer puisque stylistiquement elles ne sont pas pareilles: l'une étant plus soutenue, recherchée et même solennelle, l'autre plus relâchée, la troisième neutre.

Il existe plusieurs classifications des styles de prononciation.

L'académicien Шерба Л.В. distinguaient deux styles seulement: le style plein (soutenu) et le style parler (familier).

Une classification plus détaillée est proposée par Pierre Fouché qui distingue 4 styles de prononciation appelés «débits»:

1. le débit de la conversation familière;
2. le débit de la conversation soignée et de la lecture;
3. le débit de la conférence ou du discours;
4. le débit de la diction des vers.

La plus répandue est aujourd'hui la classification des styles de prononciation en trois grandes catégories: style recherché (soutenu), style moyen, style familier.

Style recherché.

C'est le style de toutes sortes de discours prononcés devant un auditoire que le sujet parlant cherche à convaincre, à toucher, à impressionner. Les traits de ce style sont également présents dans la récitation des extraits de prose littéraire.

Dans tous ces cas on articule pour atteindre au maximum de distinction entre les phonèmes. La prononciation des voyelles et des consonnes reste distincte même dans les syllabes inaccentuées.

Les [ə] caducs sont prononcés en plus grand nombre, souvent même à la détente consonantique de mot (**veulent, monde, parade**). Il est important de souligner que la prononciation des [ə] caducs prête au discours un ton solennel:

«Au nom du président de la République et en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous fais chevalier de la Légion d'honneur».

Le style recherché se caractérise aussi par un grand nombre de liaisons: on fait toutes les liaisons obligatoires et un grand nombre de liaisons facultatives.

L'absence d'une liaison facultative peut s'expliquer par le besoin de l'expressivité: la liaison est remplacée dans ce cas par le coup de glotte. (Хрестоматия, стр. 77). De Gaul: **C'est dans la / légalité, que / moi-même et mon / gouvernement, avons assumé, avons assumé le mandat exceptionnel d'établir un projet de / constitution / nouvelle.**

La prononciation des [ə] caducs, le grand nombre de liaisons ainsi que la prononciation des consonnes doubles dans le style recherché s'expliquent, selon P. Léon, par l'influence («attirance magique») de la forme écrite, de la graphie - toujours considérée comme une sorte d'idéal. (Хрестоматия, 77).

Parmi les caractéristiques prosodiques du style recherché il faut mentionner en premier lieu son débit ralenti. D'autre part, le style recherché se caractérise par un grand nombre de pauses inattendues, inhabituelles, par une grande quantité d'accents d'insistance, par l'augmentation des écarts mélodiques et par d'autres phénomènes encore.

Style moyen.

C'est le style des speakers de la radio et de la télévision dont la prononciation reflète l'usage moyen, sans recherche (pour plaire au grand public) et sans familiarité excessive (à cause du micro). C'est la prononciation «standard» - comme le dit P. Léon, c'est le modèle proposé à longueur de journée à des millions de Français et celui qui a plus de chance de triompher un jour. (Хрестоматия, 73).

Le style moyen c'est aussi la prononciation des partenaires dans une conversation officielle et soignée (à l'école ou à l'université, par exemple).

L'articulation des phonèmes reste assez nette dans ce cas. Pourtant dans les positions inaccentuées on observe la confusion du timbre des voyelles opposées: [ɛ] - [e], par exemple (**maison = [mezɔ̃]**), etc.

On observe dans le style moyen une tendance à supprimer beaucoup de liaisons facultatives et d'[ə] caducs:

je n(e) peux pas
ravis d(e) faire vot(re) connaissance
dès l(e) départ, etc.

C'est le débit rapide qui prédomine dans le style moyen. Le rythme est caractérisé par une distribution assez régulière des accents et des pauses. La mélodie suit généralement la ligne normale utilisant quatre niveaux de tons.

Style familial.

C'est le style de la prononciation employée dans une conversation entre les amis intimes, les camarades de travail, entre les membres d'une famille, etc. Il reflète un état spontané, détendu et une absence d'autocontrôle qui est propre aux styles moyen et recherché. Le style familial répond au besoin de brièveté et d'expressivité. Ce fait détermine l'amuïssement non seulement d'[\u0259] caducs mais de bien des autres phonèmes et même syllabes. Pourtant l'ellipse des phonèmes concerne des groupes de sons bien précis et se produit dans des conditions déterminées. C'est là un critère important qui permet de séparer la prononciation familière des personnes cultivées de la prononciation populaire qui n'est pas conforme à la norme orthoépique.

Ainsi l'amuïssement de [b] dans **obstiné** est considéré comme vulgaire tandis que la chute des phonèmes dans l'expression **p(eu)t êt(re)** ne choque aucune personne cultivée. Il y a donc des limites que la convention interdit de franchir.

En général la chute des phonèmes est possible dans des mots monosyllabiques à valeur grammaticale qui sont caractérisés par une haute fréquence:

- dans les pronoms sujets ou complément: **t(u) as, i(l)s ont dit**;
- dans les prépositions et conjonctions: **m(ais) enfin**;
- dans les verbes **avoir** et **être**: **c'(es)t assez** → [sase].

Les consonnes s'amuïssent dans les groupes inséparables **tr, br, bl, pl** où la chute des sonantes est provoquée par leur position finale:

vot(re) fille

des autres élèves [de z od z elɛ:v].

Fréquente est la chute des semi-consonnes: **p(u)is, voilà [vala]** → [vla].

Il faut souligner que l'amuïssement des phonèmes en style familial n'est jamais mis en relief. On articule dans ce cas très légèrement et vite.

Une autre particularité du style familial est la tendance à supprimer un très grand nombre de liaisons:

je suis allé

ça doit être

de plus en plus.

Une autre tendance qui se manifeste dans le style familial c'est la tendance à accentuation expressive.

Au niveau prosodique le style familial se caractérise par les pauses et les phénomènes d'hésitation. Souvent les pauses sont remplies par «euh». Le rythme est le plus souvent rapide, l'intonation est très expressive.

Résumé.

Les variantes de la prononciation sont étudiées par la phonostylistique dont les fondements ont été creusés par le linguiste russe N.S. Troubetskoï.

La norme orthoépique évolue constamment, admet certaines variantes, mais impose des restrictions, des limites qu'on ne peut pas franchir.

On considère aujourd'hui comme norme orthoépique la prononciation des speakers de la radio et de la télévision.

La classification des styles de la prononciation la plus répandue distingue trois styles: recherché, moyen, familial. Chaque style diffère des autres par l'articulation des sons, par le nombre de liaisons et de [ə] caducs, par les caractéristiques prosodiques.

ЗАДАНИЯ ДЛЯ САМОСТОЯТЕЛЬНОЙ РАБОТЫ

Задание 1. Определите принадлежность следующих текстов к различным функциональным стилям. Обоснуйте свой вывод примерами.

Текст 1.

Trois mois pour réfléchir à ce qu'est l'identité nationale de la France. Le ministre de l'Immigration, Éric Besson, a dévoilé, lundi, dans un communiqué, le calendrier et les modalités du «grand débat» sur l'identité nationale. Cette réflexion nationale, qui associera les forces vives de la nation (associations, syndicats, enseignants, parents, élèves, élus locaux), s'ouvrira le 2 janvier pour s'achever le 28 février par la présentation d'une synthèse.

Les participants devront répondre à deux questions générales - «Pour vous, qu'est-ce qu'être français aujourd'hui?» et «Quel est l'apport de l'immigration à l'identité nationale?» - et à de nombreux points précis. Au programme et dans le désordre : la définition de «notre nation», la solidarité nationale, la laïcité, l'opportunité d'obliger les jeunes à chanter au moins une fois par an La Marseillaise, etc. Comme prévu, les réunions se dérouleront «dans chacune des 100 préfectures de départements et des 350 sous-préfectures» et seront animées par le corps préfectoral, mais aussi par les parlementaires nationaux et européens.

Après la polémique sur les tests ADN, Éric Besson a donc mis les formes vis-à-vis de la majorité en informant préalablement les présidents des groupes UMP de l'Assemblée et du Sénat, Jean-François Copé et Gérard Longuet, ainsi que l'eurodéputé Michel Barnier. Manière pour l'ex-PS, cité comme «premier ministrable», de montrer qu'il souhaite dorénavant travailler main dans la main avec la majorité. Pas sûr que Jean-François Copé apprécie que le ministre de l'Immigration lance un débat sur un thème qu'il porte lui-même depuis des mois...

Текст 2.

Le système judiciaire français se divise en deux grands ordres de juridictions: l'ordre administratif et l'ordre judiciaire. On distingue 4 sortes de juridictions principales : civiles, pénales, professionnelles, administratives.

La compétence d'une juridiction dépend de plusieurs facteurs, tels comme: l'étendue de la compétence géographique d'une juridiction ou compétence territoriale; le type de contentieux qu'elle peut être amenée à juger etc.

La police est l'ensemble des forces chargées du maintien de l'ordre. Elles dépendent de deux départements ministériels. La Police nationale est sous l'autorité du ministre de l'Intérieur. Les personnels actifs de la police nationale sont soumis à des obligations particulières, peuvent bénéficier d'indemnités exceptionnelles et de conditions particulières en matières de régime indemnitaire et de retraite en raison de la nature spécifique de leurs fonctions et des missions qui leur sont confiées.

La Gendarmerie nationale maintient ses liens avec les trois armées (terre, mer, air). La Gendarmerie nationale, force de police à statut militaire, relève du ministre de la Défense. La Gendarmerie nationale, est affectée à la surveillance des zones rurales et à des tâches spécifiques.

Les juridictions civiles du premier degré sont : Juge de proximité, Tribunal d'instance, Tribunal de Grande Instance, Juge pour enfants et Tribunal pour enfants, Conseil des prud'hommes, Tribunal de Commerce, Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale, Tribunal Paritaire des Baux Ruraux .

Les juridictions pénales du premier degré sont : Juge de proximité, Tribunal de police , Tribunal correctionnel, Cour d'assises.

Текст 3.

« - Retraite mon cul, dit Zazie. Moi c'est pas pour la retraite que je veux être institutrice.

- Non bien sûr, dit Gabriel, on s'en doute.

- Alors c'est pourquoi? demanda Zazie.

- Tu vas nous expliquer.

- Tu trouverais pas tout seul, hein?

- Elle est quand même fortiche la jeunesse d'aujourd'hui, dit Gabriel à Marceline. Et à Zazie:

- Alors? pourquoi que tu veux l'être, institutrice?

- Pour faire chier les mômes, répondit Zazie. Ceux qu'auront mon âge dans dix ans, dans vingt ans, dans cinquante ans, dans cent ans, dans mille ans, toujours des gosses à emmerder.

- Eh bien, dit Gabriel.

- Je serai vache avec elles. Je leur ferai lécher le parquet. Je leur ferai manger l'éponge du tableau noir. Je leur enfoncerai des compas dans le derrière. Je leur botterai les fesses. Parce que je porterai des bottes. En hiver. Hautes comme ça (geste). Avec des grands éperons pour leur larder la chair du derche.

- Tu sais, dit Gabriel avec calme, d'après ce que disent les journaux, c'est pas du tout dans ce sens-là que s'oriente l'éducation moderne. C'est même tout le contraire. On va vers la

douceur, la compréhension, la gentillesse. N'est-ce pas, Marceline, qu'on dit ça dans le journal? »

Текст 4.

La présente Loi a pour objet de fixer les conditions, les avantages ainsi que les règles générales applicables aux investissements directs, nationaux et étrangers, réalisés en République Démocratique du Congo dans les secteurs qui ne sont pas expressément réservés à l'Etat par la loi, et qui ne sont pas exclus par la liste négative figurant à l'article 3 de la présente loi.

Tous les investisseurs nationaux et étrangers exerçant une activité licite, agréés ou non, bénéficient de l'ensemble des garanties générales découlant de la présente loi à l'exception des avantages douaniers, fiscaux et parafiscaux prévus aux Titre III et IV ci-dessous, qui sont réservés aux Investisseurs agréés selon la procédure prévue par la présente loi.

Elle institue un Régime Unique, à savoir : le Régime Général et comporte des dispositions particulières aux Petites et Moyennes Entreprises (PME).

Текст 5.

En contraste frappant avec la place qu'occupe la Russie dans l'histoire de l'art ou dans l'histoire de la musique, sans parler de la littérature, où l'importance des peintres et des cinéastes, des compositeurs et instrumentistes, romanciers, dramaturges ou poètes russes est évidente, les exposés généraux sur l'histoire de la philosophie à l'échelle mondiale mentionnent à peine, le plus souvent, la philosophie russe et les philosophes russes. Randall Collins, dans son ouvrage célèbre *The Sociology of Philosophies*, ne réserve que quelques lignes à Dostoïevski, complétées par quelques remarques sur la philosophie académique russe du XIX^e siècle ; hormis cela, l'auteur cite, mais guère plus que cela, Bakounin, Berdjajev, Madame Blavatskij [*sic !*], Tchernychevskij, Herzen / Gertsen, Kojève et Koyré, Lobatchevskij, Pisarev et Turgenev.

Un tel oubli systématique de la philosophie russe, bien réel, ne correspond pas à la réalité historique, comme je vais tenter de le montrer. La pensée philosophique russe a exercé – c'est un fait avéré – une influence considérable. L'exemple le plus illustre, bien sûr, est représenté par Alexandre Kojève/Aleksandr Kozhevnikov (1902-1968 ; émigré en 1920). Son influence dans la culture philosophique française ne saurait être niée – il a même été suggéré que par son syncrétisme mêlant Hegel, Marx, Heidegger et Nietzsche, il aurait marqué à lui seul la pensée de générations de philosophes français.

Текст 6.

Le présent Code est applicable à tous les travailleurs et à tous les employeurs y compris ceux des entreprises publiques exerçant leur activité professionnelle sur l'étendue de la République Démocratique du Congo, quels que soient la race, le sexe, l'état civil, la religion, l'opinion politique, l'ascendance nationale, l'origine sociale et la nationalité des parties, la nature des prestations, le montant de la rémunération ou le lieu de conclusion du contrat, dès lors que ce dernier s'exécute en République Démocratique du Congo. Il s'applique également aux travailleurs des services publics de l'Etat engagés par contrat de travail.

Il ne s'applique aux marins et bateliers de navigation intérieure que dans le silence des règlements particuliers qui les concernent ou lorsque ces règlements s'y réfèrent expressément.

Sont exclus du champ d'application du présent Code :

1) les magistrats ;

- 2) les agents de carrière des services publics de l'Etat régis par le statut général ;
- 3) les agents et fonctionnaires de carrière des services publics de l'Etat régis par des statuts particuliers ;
- 4) les éléments des Forces Armées Congolaises, de la Police Nationale Congolaise et du Service National.

Текст 7.

Un toit vert ou végétal est constitué essentiellement de quatre composantes. En partant du support de toit, on retrouve :

- une couche végétale
- un substrat de croissance
- une membrane antiracinaire
- une couche de drainage et de filtration
- une membrane d'étanchéité
- charpente du toit

La membrane d'étanchéité

La réalisation d'un toit végétal et son implantation prend quelques années et nécessite des investissements de base importants. Il serait ridicule de faire un toit végétal sur une membrane endommagée ou âgée de plus de 10 ans car les risques d'infiltration d'eau à moyen terme seraient élevés. Toutes les membranes d'étanchéité synthétiques standard, bicouches ou monocouches peuvent être utilisées mais nous conseillons les membranes thermoplastiques qui sont faites de matériaux recyclés et qui sont entièrement recyclables.

Текст 8.

Madame,

En réponse à votre demande, c'est avec un grand plaisir que nous vous faisons parvenir ci-joint un dépliant présentant toutes nos prestations.

Comme vous le constatez dans la brochure, nous proposons des services toujours plus innovants pour votre bien-être.

Sans régime ni produit qui pourraient nuire à votre santé, vous perdrez vos kilos superflus et profitez également de l'agréable effet « zen » qui découle de ces nouvelles techniques. Ce système est également applicable sur votre visage pour en atténuer les cernes et les rides d'expression.

Pas encore convaincue ? Venez découvrir nos produits gratuitement, la première séance vous est offerte !

Dans l'attente du plaisir de vous compter parmi nos plus fidèles clientes, nous vous présentons, Madame, nos respectueuses salutations.

Текст 9.

Cosette était laide. Heureuse, elle eût peut-être été jolie. Nous avons déjà esquissé cette petite figure sombre. Cosette était maigre et blême. Elle avait près de huit ans, on lui en eût donné à peine six. Ses grands yeux enfoncés dans une sorte d'ombre profonde étaient presque éteints à force d'avoir pleuré. Les coins de sa bouche avaient cette courbe de l'angoisse habituelle, qu'on observe chez les

condamnés et chez les malades désespérés. Ses mains étaient, comme sa mère l'avait deviné, « perdues d'engelures ». Le feu qui l'éclairait en ce moment faisait saillir les angles de ses os et rendait sa maigreur affreusement visible. Comme elle grelotait toujours, elle avait pris l'habitude de serrer ses deux genoux l'un contre l'autre.

Tout son vêtement n'était qu'un haillon qui eût fait pitié l'été et qui faisait horreur l'hiver. Elle n'avait sur elle que de la toile trouée ; pas un chiffon de laine. On voyait sa peau çà et là, et l'on y distinguait partout des taches bleues ou noires qui indiquaient les endroits où la Thénardier l'avait touchée. Ses jambes nues étaient rouges et grêles. Le creux de ses clavicules était à faire pleurer.

Toute la personne de cette enfant, son allure, son attitude, le son de sa voix, ses intervalles entre un mot et l'autre, son regard, son silence, son moindre geste, exprimaient et traduisaient une seule idée : la crainte. La crainte était répandue sur elle ; elle en était pour ainsi dire couverte; la crainte ramenait ses coudes contre ses hanches, retirait ses talons sous ses jupes, lui faisait tenir le moins de place possible, ne lui laissait de souffle que le nécessaire, et était devenue ce qu'on pourrait appeler son habitude de corps, sans variation possible que d'augmenter. Il y avait au fond de sa prunelle un coin étonné où était la terreur.

Текст 10.

Le débat déclenché par quelques prises de position d'« intellectuels » médiatiques sur l'état réel de l'opinion intellectuelle en France réveille, pour ceux qui n'ont pas la mémoire courte, l'impression de revivre des périodes sombres et bien connues du XX^e siècle.

Contrairement à ce que veulent nous faire croire les pseudo-penseurs actuels, ils ne sont pas les défenseurs des idées neuves ou hérétiques face au prétendu conformisme de la bien-pensance de la gauche intellectuelle. Qu'ils rencontrent d'ailleurs des succès académiques, médiatiques ou de vente indiquent bien qu'ils ne font que suivre les courants dominants d'un conformisme droitier hégémonique depuis plus de vingt ans.

En 1995 déjà, soutenir les « réformes » du gouvernement Juppé était présenté par certains réformateurs comme un acte d'audace et de modernité, alors qu'elles entamaient la longue séquence des régressions sociales et intellectuelles destinées, paraît-il, à faire baisser le chômage et à redonner à la France son dynamisme.

Communicants payés pour vendre du vent

Vingt ans après, nous attendons toujours et l'un et l'autre, mais une seule chose reste : l'arrogance de ceux qui savent et prétendent être courageux face à une gauche intellectuelle déclarée irrémédiablement stupide et attardée. En avril 1998, face – déjà – au succès du Front national et aux alliances dans certains conseils régionaux de la droite officielle avec l'extrême droite, Pierre Bourdieu et quelques autres...

Задание 2.

Ответьте на вопросы теста о лингвистической концепции Шарля Балли.

1. Selon Bally, l'objet d'étude de la stylistique est

- la langue dans son ensemble
- la langue des écrivains
- le contenu affectif du langage

2. Son étude stylistique porte sur

- la langue littéraire
- la langue telle qu'on la parle
- la langue populaire

3. Selon Bally, l'analyse stylistique devrait avoir un caractère

- historique
- synchronique

4. L'analyse des œuvres littéraires est une affaire

- des étudiants en lettres
- de la recherche stylistique
- de la critique littéraire

5. « Le Traité de la Stylistique Française » de Charles Bally a été publié en

- 1900
- 1909
- 1929

САРАТОВСКИЙ ГОСУДАРСТВЕННЫЙ УНИВЕРСИТЕТ ИМЕНИ Н.Г. ЧЕРНЫШЕВСКОГО

Задание 3. Подготовьте сообщение по одной из следующих тем:

1. Риторика древних в системе античной культуры.
2. Манифест "Плеяды" (Дю Белле, Ронсар).
3. Деятельность Французской Академии в XVI-XVIII в.в. по упорядочению французского языка.
4. Лингвостилистическая концепция Шарля Балли.
5. Вклад школы академика В.В.Виноградова в развитие функциональной стилистики.
6. Классификация стилей современного французского языка.
7. Функционально-стилевые характеристики современного молодежного сленга.
8. Лингвостилистические характеристики официально-делового стиля.
9. Научный стиль речи. Его композиционные и лексико-грамматические особенности.
10. Стиль общественно-политической коммуникации и публичных выступлений (ораторский стиль).
11. Стиль масс-медиа.
12. Стилистическая роль порядка слов во французском языке.
13. Стилистическое значение в смысловой структуре языковой единицы.
14. Стилистические аспекты синонимии и антонимии.

Перечень экзаменационных вопросов

Экзамен проводится на французском языке и включает следующий перечень вопросов, по которым составлены экзаменационные билеты:

1. Histoire de la stylistique française.
2. Conception stylistique de Charles Bally. Objet de la stylistique.
3. Le français moderne et ses styles.
4. Le français parlé, sa phonétique.
5. Le français parlé, sa grammaire.
5. Le français parlé, son lexique.
6. Styles écrits du français moderne.
7. Le style officiel.

8. Le style scientifique.
9. Le styles des mass-média.
10. La langue des belles-lettres..
11. La différenciation stylistique du lexique français.
12. Lexique à couleur stylistique différenciée. Lexique de la langue parlée — familier et populaire - dans la conversation familière, le langage de la presse, la langue des belles-lettres (pour caractériser un personnage, reproduire sa manière de parler, créer l'effet comique). La neutralisation du lexique.
13. Lexique à couleur stylistique différenciée. Lexique des styles écrits
14. Mots viellis. La valeur stylistique des néologismes portant l'empreinte des styles écrits.
15. La valeur stylistique des mots de jargons. Jargons professionnels et sociaux. La valeur stylistique des dialectismes.
17. Emprunts aux langues étrangères. Les synonymes.
18. Les tropes : Généralités . Comparaison imagée.
19. Les tropes. Métaphore. Personnification.
20. Les tropes. Métonimie. Périphrase. Ironie.

СПИСОК РЕКОМЕНДОВАННОЙ ЛИТЕРАТУРЫ

1. Хованская З.И., Дмитриева Л.Л. Stylistique française. М., 2004.
2. Морен М.К., Тетеревникова Н.Н. Стилистика современного французского языка. М., 1970.
3. Новикова Т.П., Колосова Н.А., Морозова И.В. Практикум по стилистике (интерпретация художественного текста). Саратов, 2001.
4. Долинин К.А. Стилистика французского языка. М., 1987.
5. Хрестоматия по французской стилистике / Сост. Э.М. Береговская. М., 1986.
6. Степанов Ю.С. Французская стилистика. М., 1965.
7. Синицын В.В. Стилистика современного французского языка. Курс лекций. Тула, 2007 / www.window.edu.ru

ПРИЛОЖЕНИЕ

CHARLES BALLY OBJET DE LA STYLISTIQUE

(Bally Ch. Traité de stylistique (extrait). Paris, 1909, pp. 16-21.)

§ 19. Définition. La stylistique étudie les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est-à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité... On voit que là recherche de cet objet se trouve dans une étude préparatoire et dans une étude constructive, qui en est du reste une partie intégrante et même le point culminant. La partie préparatoire comprend la délimitation et l'identification des faits expressifs. Délimiter un fait d'expression, c'est tracer, dans l'agglomération des faits de langage dont il fait partie, ses limites propres, celles qui permettent de l'assimiler à l'unité de pensée dont il est l'expression; l'identifier, c'est procéder à cette assimilation en définissant le fait d'expression et en lui substituant un terme d'identification simple et logique, qui corresponde à une représentation ou à un concept de l'esprit.

Ces deux opérations, purement intellectuelles, sont étrangères à l'étude stylistique proprement dite, mais lui sont nécessaires: ce n'est que par la détermination du contenu logique d'une expression que sa valeur affective peut être mise en évidence.

La partie proprement stylistique de notre étude comprend les caractères affectifs des faits d'expression, les moyens mis en œuvre par la langue pour les produire, les relations réciproques existant entre ces faits, enfin l'ensemble du système expressif dont ils sont les éléments. Il faut le répéter, la première partie ne saurait être revendiquée par la stylistique seule; elle pourrait aussi bien être réclamée par la grammaire et la lexicologie; mais d'autre part, la stylistique ne peut s'en désintéresser, parce que c'est de la manière dont ces faits sont étudiés que dépend le succès de sa recherche propre: si les fondements logiques de notre science occupent une grande place dans ce livre, c'est que cette étude s'inspire généralement de méthodes empiriques, incompatibles avec le but que nous poursuivons, et capables de fausser dès le début la vue des faits.

§ 20. Les trois stylistiques. On ne peut se flatter de répondre par une définition générale à toutes les questions qui surgissent; les explications particulières devront être cherchées aux points du livre où elles ont place naturelle; mais il est une question de principe qui ne saurait être passée sous silence. *Ces moyens d'expression, les chercherons-nous dans le mécanisme du langage en général, ou dans une langue particulière, ou enfin dans le système d'expression d'un individu isolé?* Devrons-nous entendre par moyens d'expression les tendances universelles de l'esprit humain, telles qu'elles se reflètent dans la parole articulée, ou bien nous attacherons-nous à caractériser celles d'un idiome particulier, ou encore chercherons-nous le reflet d'une personnalité dans le parler d'un individu quelconque? Je crois qu'il est pratiquement impossible de répondre à une question aussi générale: elle suppose la solution des problèmes les plus difficiles, de ceux qu'une science n'aborde que lorsqu'elle a pris conscience d'elle-même et qu'elle est en possession d'une méthode définitivement établie. Précisons. Si l'on demande que la stylistique détermine les lois générales qui gouvernent l'expression de la pensée dans le langage, elle ne pourra le faire qu'en étudiant toutes les

langues humaines pour n'en retenir que les traits communs; c'est comme si l'on exigeait du psychologue une définition et une description de l'homme en général, non pas de l'homme en soi, dans ses caractères immuables, mais de l'homme tel qu'il apparaîtrait si l'on superposait les portraits de tous les êtres humains. Si l'on demande, ce qui est déjà plus modeste, comment la pensée se reflète habituellement dans l'idiome d'un groupe social déterminé, cela équivaut à demander le portrait psychologique de ce groupe social: entreprise à peine ébauchée à l'heure qu'il est, mais bien moins chimérique que la première. Demander enfin de définir le parler d'un individu, c'est comme si l'on *demandait* à la psychologie le portrait moral de cet individu. Tels sont les termes du problème: la stylistique étudie-t-elle les procédés d'expression de tous les hommes, des groupes linguistiques ou des individus?

Passons en revue ces propositions et procédons par élimination. Le premier terme peut être exclu d'emblée: il ne viendra à la pensée de personne, j'imagine, de demander un tableau, même sommaire, des moyens d'expression de toutes les langues du passé et du présent. Sautons provisoirement par-dessus le *second* terme, et demandons-nous ce qu'on doit penser du «portrait stylistique» d'un individu isolé?

§ 21. La stylistique individuelle et le style.

Remarquons qu'en cette matière «*individuel*» peut signifier deux choses complètement différentes et mêmes contradictoires, au point de vue de notre étude.

a) On peut se demander comment et dans quelle mesure le langage d'un individu diffère du langage de tout le groupe *lorsqu'il est placé dans les mêmes conditions générales que les autres individus de ce groupe*. Chaque individu a sa manière propre d'employer son idiome maternel; il lui fait subir, dans certaines circonstances ou habituellement, des déviations portant sur la grammaire, la construction des phrases, le système expressif; il lui arrive d'employer dans l'usage courant des mots dont les autres se servent rarement. Ces particularités sont en général peu apparentes, mais elles ne sont pas entièrement négligeables: d'abord parce que ces déviations du parler individuel peuvent amener à la longue des changements dans la langue du groupe, si des circonstances favorables font adopter par la collectivité les innovations individuelles; ces déviations ont, ensuite et par ce fait même, une importance méthodologique, puisqu'on peut montrer, par des exemples particulièrement significatifs, la nature de ces changements individuels et leur répercussion dans la langue; toutefois malgré quelques travaux remarquables, la méthode à suivre pour étudier les parlars individuels n'est pas assez bien établie pour qu'on puisse sérieusement conseiller de s'y livrer. Il n'en est pas moins vrai, notons-le, expressément, que c'est dans ce sens, et dans ce sens seulement qu'on peut parler d'une *stylistique individuelle*.

b) Tout autre chose est d'étudier le *style* d'un écrivain ou la parole d'un orateur. Il y a là une distinction capitale, et si nous n'arrivons pas à la faire comprendre, il y aurait confusion entre deux objets d'étude étrangers l'un à l'autre, et un malentendu intolérable planerait sur tous les développements de ce livre. On a dit que «le style, c'est l'homme», et cette vérité, que nous ne contestons pas, pourrait faire croire qu'en étudiant le *style* de Balzac, par exemple, on étudie la *stylistique individuelle* de Balzac: ce serait une grossière erreur. Il y a un fossé infranchissable entre l'emploi du langage par un individu dans les circonstances générales et communes imposées à tout un groupe linguistique, et l'emploi qu'en fait un poète, un romancier, un orateur. Quand le sujet parlant se trouve dans les mêmes conditions que tous les autres membres du groupe, il existe de ce fait une norme à laquelle on peut mesurer les écarts de l'expression individuelle; pour le littérateur, les conditions sont toutes différentes: *il fait de la langue*

un emploi volontaire et conscient (on a beau parler d'inspiration; dans la création artistique la

plus spontanée en apparence, il y a toujours un acte volontaire); en second lieu et surtout, *il emploie la langue dans une intention esthétique*; il veut faire de la beauté avec les mots comme le peintre en fait avec les couleurs et le musicien avec les sons. Or, cette intention, qui est presque toujours celle de l'artiste, n'est presque jamais celle du sujet qui parle spontanément sa langue maternelle. Cela se suffit pour séparer à tout jamais le style et la stylistique. Tout ce qu'on peut alléguer pour combattre cette thèse se ramène, selon nous, à l'existence de cas intermédiaires, comme on en trouve partout dans l'étude du langage. D'ailleurs, nous profiterons de chaque occasion pour éclairer cette distinction à la lumière des faits particuliers: par exemple à propos de l'identification des faits d'expression, à propos des faits de langage qui passent pour avoir une valeur essentiellement esthétique, à propos du langage figuré, et de l'expression littéraire, etc. Même si cette vue était fautive, ce que nous croyons de moins, oh devrait, par une sorte de paradoxe, la soutenir encore dans l'intérêt d'une saine méthode: que d'erreurs ne sont pas dues à l'habitude vingt fois séculaire d'étudier le langage à travers la littérature, et combien celle-ci, pour être appréciée sans parti pris, gagnerait à être ramenée à sa source naturelle, l'expression spontanée de la pensée!

§ 22. Etude de la langue maternelle; étude de la langue parlée.

Il semble donc que, par élimination, la tâche provisoire de la stylistique soit plus nettement délimitée de deux côtés; mais l'est-elle réellement? Le chercheur peut-il, avec ces remarques préliminaires, border une étude presque entièrement nouvelle, sans craindre de faire fausse route? Si nous sommes arrivés à la conclusion que la recherche doit se porter de préférence sur un idiome particulier, nous voici obligés de choisir entre les innombrables langues qui se sont parlées ou se parlent sur la surface du globe, et notre embarras s'en accroît. Mais si l'on songe que dans ces premiers pas, la recherche veut avant tout établir sa méthode et a besoin d'un contrôle incessant, on devine que c'est par la langue maternelle qu'il convient de commencer. C'est là que la correspondance entre la parole et la pensée se manifeste de la façon la plus claire et la plus aisée. Chacun porte en soi, dans la langue qu'il emploie à tout instant et qui exprime ses pensées les plus intimes, les éléments de l'information la plus fructueuse et la plus sûre.

Ainsi nous dirons que la stylistique ne saurait mieux commencer que par la *langue maternelle*, et cela sous sa forme la plus spontanée, qui est la *langue parlée*. Ce double principe sera bien souvent utilisé dans la suite; il sera notre norme de comparaison; et ne savons-nous pas que tout est comparaison dans notre étude? En résumé, si d'une part, on juge les faits d'expression d'une autre langue d'après les impressions éprouvées dans la pratique de l'idiome maternel; si en outre, dans l'étude de cet idiome, on ramène toutes les observations au parler proprement dit, on a toutes les chances de serrer de près la réalité dans les choses de cet ordre.

EXERCICES DE STYLE de Raymond Queneau

Exercices de style est l'un des ouvrages les plus célèbres de l'écrivain français Raymond Queneau. Paru en 1947, ce livre singulier raconte 99 fois la même histoire, de 99 façons différentes.

L'histoire elle-même tient en quelques mots. Le narrateur rencontre dans un bus un jeune homme au long cou, coiffé d'un chapeau mou orné d'une tresse tenant lieu de ruban. Ce quidam échange quelques mots assez vifs avec un autre voyageur, puis va s'asseoir à une autre place. Un peu plus tard, le narrateur revoit le même jeune homme cour de Rome devant la gare Saint-Lazare en train de discuter avec un ami qui lui conseille d'ajuster (ou d'ajouter) un bouton de son pardessus.

Exercices de style est un brillant exemple d'une contrainte littéraire (écrire 99 fois la même histoire) en tant que moteur créatif et constitue à ce titre un texte précurseur du mouvement Oulipo dont Raymond Queneau sera l'un des fondateurs. La présence d'une deuxième contrainte (chaque version de l'histoire doit illustrer un genre stylistique bien particulier) apparaît à la lecture des titres des 99 versions de l'histoire :

Notations, En partie double, Litotes, Métaphoriquement, Rétrograde, Surprises, Rêve, Pronostications, Synchrones, L'arc-en-ciel, Logorallye, Hésitations, Précisions, Le côté subjectif, Autre subjectivité, Récit, Composition de mots, Négativités, Animiste, Anagrammes, Distinguo, Homéotéleutes, Lettre officielle, Prière d'insérer, Onomatopées, Analyse logique, Insistance, Ignorance, Passé indéfini, Présent, Passé simple, Imparfait, Alexandrins, Polyptotes, Aphérèses, Apocopes, Syncopes, Moi je, Exclamations, Alors, Ampoulé, Vulgaire, Interrogatoire, Comédie, Apartés, Paréchèses, Fantomatique, Philosophique, Apostrophe, Maladroit, Désinvolte, Partial, Sonnet, Olfactif, Gustatif, Tactile, Visuel, Auditif, Télégraphique, Ode, Permutations par groupes croissants de lettres, Permutations par groupes croissants de mots, Hellénismes, Ensembliste, Définitionnel, Tanka, Vers libres, Translation, Lipogramme, Anglicismes, Prosthèses, Épenthèses, Paragoges, Parties du discours, Métathèses, Par devant par derrière, Noms propres, Louchembourgeois, Javanais, Antonymique, Macaronique, Homophonique, Italianismes, Poor lay Zanglay, Contrepèteries, Botanique, Médical, Injurieux, Gastronomique, Zoologique, Impuissant, Modern style, Probabiliste, Portrait, Géométrique, Paysan, Interjections, Précieux, Inattendu.

Umberto Eco, qui a traduit les *Exercices de style* en italien, fait remarquer que Queneau détourne volontiers les valeurs esthétiques associées aux figures de rhétorique afin de

pouvoir mener ses propres explorations parodiques et ludiques de la langue. Eco observe aussi que l'acte de traduction, en introduisant une contrainte supplémentaire, fait naître un nouveau plaisir : « Je sais donc quel plaisir on éprouve à souffrir sur une phrase qui vous résiste, qu'il faut trahir en respectant les intentions de son auteur. » Cette part faite au jeu et au plaisir a visiblement été goûtée par un large public et a valu aux *Exercices de style* une abondante postérité.

Voici quelques extraits des « Exercices de style » de Queneau et leurs traductions en russe :

Litotes

Nous étions quelques-uns à nous déplacer de conserve. Un jeune homme, qui n'avait pas l'air très intelligent, parla quelques instants avec un monsieur qui se trouvait à côté de lui, puis il alla s'asseoir. Deux heures plus tard, je le rencontrai de nouveau ; il était en compagnie d'un camarade et parlait chiffons.

Métaphoriquement

Au centre du jour, jeté dans le tas des sardines voyageuses d'un coléoptère à l'abdomen blanchâtre, un poulet au grand cou déplumé harangua soudain l'une, paisible, d'entre elles et son langage se déploya dans les airs, humide d'une protestation. Puis, attiré par un vide, l'oisillon s'y précipita.

Dans un morne désert urbain, je le revis le jour même se faisant moucher l'arrogance pour un quelconque bouton.

Ignorance

Moi, je ne sais pas ce qu'on me veut. Oui, j'ai pris l'S vers midi. Il y avait du monde ? Bien sûr, à cette heure-là. Un jeune homme avec un chapeau mou ? C'est bien possible. Moi, je n'examine pas les gens sous le nez. Je m'en fous. Une espèce de galon tressé ? Autour du chapeau ? Je veux bien que ça soit une curiosité, mais moi, ça ne me frappe pas autrement. Un galon tressé... Il s'aurait querellé avec un autre monsieur ? C'est des choses qu'arrivent.

Et ensuite je l'aurais de nouveau revu une heure ou deux plus tard ? Pourquoi pas ? Il y a des choses encore plus curieuses dans la vie. Ainsi, je me souviens que mon père me racontait souvent que...

Alexandrins

Un jour, dans l'autobus qui porte la lettre S,
Je vis un foutriquet de je ne sais quelle es-
pèce qui râlait bien qu'autour de son turban
Il y eût de la tresse en place de ruban.
Il râlait ce jeune homme à l'allure insipide,
Au col démesuré, à l'haleine putride,
Parce qu'un citoyen qui paraissait majeur
Le heurtait, disait-il, si quelque voyageur
Se hissait haletant et poursuivi par l'heure
Espérant déjeuner en sa chaste demeure.
Il n'y eut point d'esclandre et le triste quidam
Courut vers une place et s'assit sottement.
Comme je retournais direction rive gauche
De nouveau j'aperçus ce personnage moche
Accompagné d'un zèbre, imbécile dandy,
Qui disait : « Ce bouton faut pas le mettre icy. »

Aphérèses

Tai obus yageurs. Marquai ne me tait ble lui
rafe tait peau vec Ion se. Ère tre tre geur chant
cher eds que tait dait de. La seoir ne ce tait bre.
Tournant ve che, çus chait ge vec mi nait seils
ance trant mier ton essus.

Apocopes

Je mon dans un aut plein de voya. Je remar un
jeu hom dont le cou é sembla à ce de la gira et qui
por un cha a un ga tres. Il se mit en col con un au
voya, lui repro de lui mar sur les pi cha fois qu'il
mon ou descen du mon. Puis il al s'as car u pla é
li.
Re ri gau, je l'aper qui mar en long et en lar a un
a qui lui don des con d'élég en lui mon le pre bou
de son pard.

Vulgaire

L'était un peu plus dmidi quand j'ai pu monter
dans l'esse. Jmonte donc, jpaye ma place comme
de bien entendu et voilàtipas qu'alors jremarque
un zozo l'air pied, avec un cou qu'on aurait dit un
téléscope et une sorte de ficelle autour du galurin.
Je Iregarde passeque jlui trouve l'air pied quand le
voilàtipas qu'ismet à interpeller son voisin. Dites
donc, qu'il lui fait, vous pourriez pas faire atten-
tion, qu'il ajoute, on dirait, qu'i pleurniche,
quvous lfaites essprais, qu'i bafouille, deummar-
cher toutltemps sullé panards, qu'i dit. Là-dssus,
tout fier de lui, i va s'asseoir. Comme un pied.

J'repasse plus tard Cour de Rome et j'l'aperçois qui discute le bout de gras avec autre zozo de son espèce. Dis donc, qu'i lui faisait l'autre, tu dvrais, qu'i lui disait, mettre un ottbouton, qu'il ajoutait, à ton pardingue, qu'i concluait.

Interrogatoire

- A quelle heure ce jour-là passa l'autobus de la ligne S de midi 23, direction porte de Champerret ?
- A midi 38.
- Y avait-il beaucoup de monde dans l'autobus de la ligne S sus-désigné ?
- Des flopées.
- Qu'y remarquâtes-vous de particulier ?
- Un particulier qui avait un très long cou et une tresse autour de son chapeau.
- Son comportement était-il aussi singulier que sa mise et son anatomie ?
- Tout d'abord non ; il était normal, mais il finit par s'avérer être celui d'un cyclothymique paranoïaque légèrement hypotendu dans un état d'irritabilité hypergastrique.
- Comment cela se traduisit-il ?
- Le particulier en question interpella son voisin sur un ton pleurnichard en lui demandant s'il ne faisait pas exprès de lui marcher sur les pieds chaque fois qu'il montait ou descendait des voyageurs.
- Ce reproche était-il fondé ?
- Je l'ignore.
- Comment se termina cet incident ?
- Par la fuite précipitée du jeune homme qui alla occuper une place libre.
- Cet incident eut-il un rebondissement ?
- Moins de deux heures plus tard.
- En quoi consista ce rebondissement ?
- En la réapparition de cet individu sur mon chemin.
- Où et comment le revîtes-vous ?
- En passant en autobus devant la cour de Rome.
- Qu'y faisait-il ?
- Il prenait une consultation d'élégance.

Comédie

ACTE PREMIER

Scène I

(Sur la plate-forme arrière d'un autobus S, un jour, vers midi.)

LE RECEVEUR. — La monnaie, s'ïou plaît.

(Des voyageurs lui passent la monnaie.)

Scène II

(L'autobus s'arrête.)

LE RECEVEUR. — Laissons descendre. Priorités ?

Une priorité ! C'est complet. Drelin, drelin,

drelin.

ACTE SECOND

Scène I

(Même décor.)

PREMIER VOYAGEUR *(jeune, long cou, une tresse autour du chapeau)*. — On dirait, monsieur, que vous le faites exprès de me marcher sur les pieds chaque fois qu'il passe des gens.

SECOND VOYAGEUR *(hausse les épaules)*.

Scène II

(Un troisième voyageur descend.)

PREMIER VOYAGEUR *(s'adressant au public)*. —

Chouette ! une place libre ! J'y cours. *(Il se précipite dessus et l'occupe.)*

ACTE TROISIEME

Scène I

(La Cour de Rome.)

UN JEUNE ELEGANT *(au premier voyageur, maintenant piéton)*. — L'échancrure de ton pardessus est trop large. Tu devrais la fermer un peu en faisant remonter le bouton du haut.

Scène II

(A bord d'un autobus S passant devant la Cour de Rome.)

QUATRIEME VOYAGEUR. — Tiens, le type qui se trouvait tout à l'heure avec moi dans l'autobus et qui s'engueulait avec un bonhomme. Curieuse rencontre. J'en ferai une comédie en trois actes et en prose.

Sonnet

Glabre de la vaisselle et tressé du bonnet,

J'n paltoquet chétif au cou mélancolique

Et long se préparait, quotidienne colique,

A prendre un autobus le plus souvent complet.

L'un vint, c'était un dix ou bien peut-être un S.

La plate-forme, hochet adjoint au véhicule,

Trimbalait une foule en son sein minuscule

)ù des richards pervers allumaient des londrès.

Le jeune girafeau, cité première strophe,
I Grimpé sur cette planche entreprend un péquin
| Lequel, proclame-t-il, voulait sa catastrophe,
Pour sortir du pétrin bigle une place assise
Et s'y met. Le temps passe. Au retour un faquin
A propos d'un bouton examinait sa mise.

Tanka

L'autobus arrive
Un zazou à chapeau monte
Un heurt il y a
Plus tard devant Saint-Lazare
Il est question d'un bouton

Zoologique

Dans la volière qui, à l'heure où les lions vont
boire, nous emmenait vers la place Champerret,
j'aperçus un zèbre au cou d'autruche qui portait
un castor entouré d'un mille-pattes. Soudain, le
girafeau se mit à enrager sous prétexte qu'une
bestiole voisine lui écrasait les sabots. Mais, pour
éviter de se faire secouer les puces, il cavala vers
un terrier abandonné.

Plus tard, devant le Jardin d'Acclimatation, je
revis le poulet en train de pépier avec un zoziau à
propos de son plumage.

Литоты

Нас было немало, кто передвигался вместе. Молодой человек не слишком умного вида некоторое время говорил с человеком, стоявшим поблизости от него, потом направился присесть. Двумя часами позже я снова встретил его, он был в компании с товарищем и говорил о тряпках.

Метафорически

В сосредоточии дня цыпленок с огромной ошипанной шеей, угодивший в бочку с сельдями, путешествующими в белобрюхом таракоптере, внезапно обратился к одной из них, на вид вполне миролюбивой, с обвинительной речью, что разнеслась в воздухе, влажном от негодования. После, притянутый пустотой, птенчик бросился в нее.

В тот же день посреди хмурой городской пустыни я вновь увидел его, ему пришлось несладко из-за обычной пуговицы.

Несознанка

Даже и не знаю, чего вы все от меня хотите. Да, я был в S около двенадцати. Много ли там было народу? Конечно, в такой-то час. Молодой человек в мягкой шляпе? Очень даже может быть. Хоть я на публику не таращусь. Мне начхать. Типа витой тесьмы?

Вокруг шляпы? Я не спорю, это диновинка, но меня это не колышет. Витая тесьма... Был ли скандальчик с другим господином? А вот это вот было.

Потом, видел ли я его потом часом или двумя позже? Почему бы нет? В жизни всякое случается, может еще и не такое. Вот помню, отец часто рассказывал, как...

Афереза

Ел ус ый ов. Ил о а ей а, ый пу ной ой. Лся го ра, я но ноги, дый, ди ли ли. Ться шее ным то.

Ясь тно, ва тил щим ом, рый ты тности нию ней говицы.

Апокопа

Я заш в автоб, полн пассажир. Я замет молодог человек с ше как у жираф, котор носил шля с плетен тесьм. Он рассерди на друго пассажи, упрека его, что тот нароч наступал ему на, каж раз, когда лю входи и выходи. Потом он пошел сади на став свобод мес.

Возвращаясь обра, я сно заме его ходя взад и вперед с дру, кото давал ему сове элеган по размеше верх пу его пальто.

Александрйский стих

Однажды летним днем автобус номер S
По городу прошел, я еле в него влез
И вдруг заметил там средь парижан невзрачных,
Забавного юнца с лицом тоскливо-мрачным.
Длиной почти что в метр к плечам вела труба,
На глупой голове тесьмой обвит тюрбан.
Как злобно он шипел на мирного соседа
Как будто тот решил лишить его обеда!
Но гражданин стоял стеной и нипочем
Не признавал вину, и морда кирпичом.
Он вскоре замолчал, обидчивый мальчишка,
А если б не удрал, была бы парню крышка.
Автобус меня вез спустя какой-то час,
И наглого юнца я встретил еще раз.
Он с другом вместе был, таким же чудом-юдом,
Который говорил: «Пришей сюда отсюда».

Вульгарное

Эта, значиться, типа полдень, а я сел в этот, блин, эсс. Ну, значит, сел, заплатил там, че надо, за проезд, значиться, а тут, вот блин, ну и болван, козел этот с шеей навроде как телескоп и типа веревки вокруг его, типа там, колпака. Ну, вижу, значиться, болван, типа того, и ну давай цепляться к это, значиться, соседу вроде. Ну, типа, что он ему, значиться, на лапу наступил, типа вот. Ну, все время, блин, типа, давил и давил клешню, значиться. Ну, а этот мямлил, мямлил, значиться. Потом, как павлин, увял, значиться, садиться. Ну, чисто козел.

А после, ты прикинь, типа, вижу снова этого, ну, блин, того жиртряса с другим, блин, козлом. И тот тип, ну крутит ему так, грит ему, ты, типа, пуговицу должен пришить к своему пальтецу. Да, блин, к пальтецу, так и грит.

Допрос

— В котором часу в тот день после двенадцати двадцати трех пришел автобус линии S, идущий от Шамперре?

— В двенадцать тридцать восемь.

— В нем, в вышеназванном автобусе линии S, было много народу?

— Тьма.

— На кого из них вы обратили внимание?

— На лицо с очень длинной шеей и косичкой вокруг шляпы.

— Его поведение было столь же удивительным, как и внешний вид и анатомия?

— Сначала нет, сначала оно было нормальным, но в конце он достиг легкой фазы гипотонического маниакально-депрессивного психоза в период желудочной раздражительности.

— Как это проявилось?

— Рассматриваемое частное лицо хныкающим тоном окликнуло своего соседа, интересуясь, не нарочно ли тот наступает ему на ноги каждый раз при входе и выходе пассажиров.

— Этот упрек был обоснован?

— Представления не имею.

— Как закончился этот инцидент?

— Поспешным бегством молодого человека, который отправился на свободное место.

— Имел ли этот инцидент продолжение?

— Менее чем через два часа.

— И в чем состояло это продолжение?

— В новом появлении этого индивидуума на моем пути.

— Где и как вы снова его увидели?

— Проезжая в автобусе по Римской площади.

— Что он там делал?

— Получал консультацию по вопросам элегантности.

44. Комедия

Акт 1.

Сцена 1.

(На задней площадке автобуса S, однажды, около полудня.)

Кондуктор. Пожалуйста, готовьте мелочь.

(Пассажиры платят за билеты.)

Сцена 2.

(Автобус останавливается.)

Кондуктор. Остановка. Кто выходит? Соблюдайте порядок! Все, автобус заполнен. Поехали!

Акт 2.

Сцена 1.

(Там же.)

Первый пассажир *(молод, длинная шея, косичка вокруг шляпы).* Можно подумать, мсье, что вы мне нарочно наступаете на ногу каждый раз, когда кто-то заходит.

Второй пассажир *(молча пожимает плечами).*

Сцена 2.

(Третий пассажир выходит.)

Первый пассажир *(обращаясь к публике).* Здорово! Место освободилось! Побегу туда.

(Он устремляется к свободному месту и занимает его.)

Акт 3.

Сцена 1.

(Римская площадь)

Элегантный юноша *(первому пассажиру, в настоящее время пешеходу).* Вырез твоего пальто слишком велик. Тебе нужно немного закрыть его, перешив пуговицу повыше.

Сцена 2.

(На борту автобуса S, проходящего по Римской площади.)

Четвертый пассажир. Представьте только, там тот тип, который был в автобусе рядом со мной, ну тот, что еще переругивался с одним господином. Забавная встреча. Я сделаю из нее комедию в трех актах в прозе.

Сонет

Тщедушный паренек надел смешной колпак
С плетеною тесьмой, посмешище народу,
Он долго ожидал автобуса прихода
И шею ввысь тянул, напыщенный чудак.
И вот пришел один, десятый или S,
С площадкой на задку, что по жаре бульваров
Перевозила всех без разделенья нравов —
Трудяг и богачей, пресыщенных повес.
А молодой жираф, о ком шло слово выше,
Пристал как банный лист к соседу своему,
Который, он считал, вставал ему на лыжи,
Но, испугавшись сам, он бросился к сиденью
Пустому и затих. Потом пришлось ему
По поводу пальто чужое слушать мненье.

Танка

Прибыл автобус,
В шляпе заходит зазу,
Как он несносен!
Позже перед вокзалом
Речь шла о пуговице.

Зоологическое

В час, когда львы идут на водопой, нас везли в вольере к площади Шамперре, и я заметил зебру со страусиной шеей, которая носила бобрик, окруженный сороконожкой. Внезапно этот жирафенок принялся беситься под предлогом, что соседняя тварь отдала ему копыта. Но чтобы не получить по рогам, он поскакал к оставленной норке.

Позже перед зоосадам я снова увидел того же петушка, когда он перечирикивался с птичкой зазу по поводу своего оперенья.

Glossaire des termes stylistiques

Allitération n. f. Répétition d'une consonne ou d'un groupe de consonnes dans la prose poétique ou en poésie, ex.: *Le dur désir de durer* (Eluard).

Anaphore n. f. Répétition d'un mot (ou d'un groupe de mots) au début d'énoncés successifs, ex.: *Oradour n'a plus de femmes, / Oradour n'a plus un homme / Oradour n'a plus de feuilles / Oradour n'a plus d'église / Oradour n'a plus d'enfants* (Tardieu).

Antiphrase n. f. syn. de *ironie*.

Antithèse n. f. Figure consistant à opposer dans le même énoncé deux mots, ou groupes de mots, de sens contraire, ex.: *On peut naître vieux comme on peut mourir jeune* (Cocteau).

Aphérèse n. f. Propre au style parlé, déformation d'un mot en son début par chute d'un ou de plusieurs sons, ex.: *Ricains* (Américains), *titpom* (petite pomme).

Apocope n. f. Propre au style parlé, déformation d'un mot en sa fin par chute d'un ou de plusieurs sons (*prof ciné*).

Assonance n. f. Répétition, à la finale d'un mot ou d'un groupe rythmique, de la voyelle accentuée qu'on avait déjà rencontrée à la finale d'un mot ou d'un groupe rythmique précédent, ex. Avec la voyelle [e] : *Sous le ciel grand ouvert la mer ferme ses ailes* (Eluard).

Attente n. f. **frustrée (déçue)** = effet de surprise.

Chiasme n. m. Inversion de l'ordre dans les syntagmes ou les phrases symétriques (de type AB - BA) formant antithèse ou constituant un parallèle, ex.: *Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie* (Prévert).

Cliché n. m. = stéréotype. Toute expression recherchée, toute figure qui s'est trouvée banalisée par l'emploi trop fréquent qui en a déjà été fait, ex.: *l'astre de nuits, pour la lune*.

Comparaison n. f. Trope qui établit une ressemblance entre deux objets d'une façon explicite, grâce à un mot-outil spécifique (*comme, tel, pareil, etc.*). la présence de cet élément formel distingue la comparaison de la métaphore. **Connotation** n. f. Ensemble des valeurs affectives d'un signe, l'effet non dénotatif qu'il produit sur l'interlocuteur ou le lecteur.

Contexte n. m. Ce qui, dans le discours, suit et précède une unité linguistique.

Contrepèterie n. f. Procédé de style qui consiste en une interversion burlesque de lettres ou de syllabes dans un ensemble de mots, ex.: *La boule rouge bouge et roule* (Desnos); *vélo volé* (Prévert).

Convergence n. f. Moyen de mise en relief qui consiste en concentration dans un fragment du contexte de plusieurs procédés stylistiques différents qui remplissent parallèlement la même fonction stylistique et intensifient l'attente du lecteur.

Dénotation n. f. Relation qui unit une forme linguistique à une classe d'objets du monde observable.

Digression n. f. Partie du discours où l'auteur s'éloigne du sujet, pour narrer une anecdote, un souvenir, etc.

Effet n. m. de rupture (de surprise). Apparition dans un contexte stylistique isomorphe d'un élément inattendu, imprévisible. Le contraste résultant de cette interférence est le stimulus stylistique.

Ellipse n. f. Figure de construction par laquelle on retranche un ou plusieurs mots dans une phrase (qui d'ailleurs sont facilement restituables), ex.: *Alors, quand dow-je commencer? - Ce soir, répondit l'obèse* (Druon).

Epanaphore n. f. Répétition, au commencement d'une phrase ou d'un vers, du mot qui terminait la phrase ou le vers précédent, ex.: *Ils vont s'éloigner, chercher ailleurs, et moi je vais tomber. Je vais tomber sur le seuil de la vî'e*(Saint-Exupéry).

Epiphore n. f. Répétition d'un mot ou d'un groupe de mots à la fin de chacune des phrases contiguës, ex.: *L'été l'hiver je t'ai vue/ Dans ma maison je t'ai vue/Entre mes bras je t'ai vue/ Dans mes rêves je t'ai vue* (Eluard).

Expressif adj.: **fonction expressive**. Fonction du langage par laquelle le message est centré sur le locuteur, dont il exprime essentiellement les sentiments. **Trait expressif**. Moyen syntaxique, morphologique, prosodique qui permet de mettre une emphase sur une partie de l'énoncé et suggère une attitude émotionnelle du lecteur.

Familier adj. Un style, une langue, un mot sont familiers quand leur emploi implique un degré d'intimité entre les interlocuteurs et conjointement un refus des rapports cérémonieux qu'exige la langue soutenue.

Gradation n. f. ascendante (climactique). Figure qui consiste à disposer, au sein d'une énumération, plusieurs mots dans l'ordre d'accroissement de la qualité ou **de** l'intensité des notions qu'ils désignent, ex.: *C'était clair, c'était concis, c'était convaincant, c'était irréfutable* (Bonté).

Gradation descendante (anticlimactique). Figure qui consiste à présenter une suite d'idées ou de sentiments dans un ordre tel que ce qui suit dise toujours un peu moins que ce qui précède, ex.: *// n'est pas de sauveur suprême: / Ni Dieu, ni César, ni tribun* (Pottier).

Harmonie n. f. **imitative**. Système de répétition sonore (allitérations, assonances, onomatopées) qui, dans un texte littéraire, mettent en relief les mots-clés, font apparaître des associations de sens inattendues, créent une certaine tension émotionnelle.

Hyperbole n. f. Figure de style qui consiste à attribuer à certains mots d'une phrase ce qui convient à d'autres mots de la même phrase, ex.: *Elles échangent des balles distraites* (Duhamel). L'épithète "distraytes" qui se rapporte dans cette phrase à "balles", logiquement devrait se rapporter à "elles".

Hypocoristique adj. Se dit d'un mot traduisant une affection tendre (*frérot, mon chou, fifille*).

Ironie n. f. Trope par lequel on exprime le contraire de ce que l'on veut faire entendre, ex.: *La nature avait été prodigue de ses bienfaits envers Gwynplain* (Hugo).

Litote n. f. Trope qui consiste à se servir d'une expression qui affaiblit la pensée, ex.: *Mais d'esprit, o le plus lamentable des êtres, vous n'en eûtes jamais un atome...* (Rostand). Litote peut aussi consister à nier le contraire, ex.: (Duhamel) = *Ginest était silencieux*.

Macrocontexte n. m. Environnement plus large que le mot qui précède ou suit le terme envisagé, par opposition au microcontexte peut être la phrase, le paragraphe ou le discours tout entier. En stylistique, on appelle plus particulièrement macrocontexte l'ensemble de données contextuelles présentés à l'esprit du lecteur quand il lit un texte.

Marqué adj. **unité marquée** est une unité linguistique qui possède une particularité phonologique, morphologique, syntaxique ou sémantique l'opposant aux autres unités de même nature de la même langue. Cette unité marquée est alors le cas marqué d'une opposition binaire où le terme opposé; privé de cette particularité, est appelé non-marqué.

Métaphore n. f. Présentée sous forme d'une comparaison abrégée, sans recours à aucun terme introducteur tel que *comme, ainsi que, pareil à, de même que*, la métaphore substitue le mot-image au mot-objet de la comparaison, ex.: *Une pluie de larmes ne peut rien contre la séchresse du cœur* (Prévert). **Métaphore filée** (suivie) n. f. Métaphore qui introduit plusieurs rapprochements successifs: *Devant lui une terre vêtue de soleil, l'étoffe claire des prés, la laine des bois, le voile froncé de la mer* (Saint-Exupéry).

Métonymie n. f. Trope par lequel une notion est désignée par un terme autre que celui qu'il faudrait, les deux notions étant liées par une relation de cause à effet, de matière à objet, de contenant à contenu, de la partie au tout, ex. *Poule était élevée dans l'horreur des soutanes* (Mauriac).

Microcontexte n. m. Contexte immédiat du mot envisagé, c'est-à-dire le mot qui précède et le mot qui suit, par opposition au macrocontexte, qui désigne un environnement plus large.

Onomatopée n. f. Mot ou groupe de mots dont les sons imitent celui de l'objet qu'il représente, ex. *Laissons sibilier les serpents* (Apollinaire). **Oxymoron (oxymore)** n. m. Figure qui consiste à réunir deux mots dont les signifiés sont apparemment contraires, ex. // *épouvait dans son cœur une angoisse délicieuse* (Saint-Exupéry).

Palindrome n. m. Espèce de jeu de mots: mot, vers, phrase qu'on peut lire dans les deux sens, ex.: *Léon n'osa rêver à son Noël*.

Parallélisme n. m. **syntaxique** (constructions parallèles). Figure qui consiste à faire ressortir dans le texte une ou plusieurs idées en les exprimant par des oppositions ou par des groupes de mots construits d'après le même modèle syntaxique, ex.: *La ville dans la nuit / la mort dans un cri / Et l'enfant dans la vie* (Prévert).

Paronomase n. f. Figure qui consiste à rapprocher des mots qui présentent une similarité phonique approximative (ce qui le distingue de l'homonymie), ex.: *ses beaux cheveux blonds-blancs longs-lents* (Aragon).

Réticence n. f. Figure qui consiste à interrompre brusquement une phrase qui reste inachevée et à faire sous-entendre par ce qu'on a dit, la partie supprimée. La réticence se marque par des points de suspension, ex.: *En labourant il a pensé à tout sauf à ça. C'est seulement le soir en arrivant chez lui...* (Stil). **Redondance** n. f. Superfluité de mots; diminution de la quantité d'information dans un message, sans changement de la longueur.

Synecdoque n. f. Trope métonymique qui consiste à prendre la partie pour le tout ou le tout pour partie, ex.: - *que c'est? demanda une nuque rouge sans se retourner* (Cesbron).